INTERNATIONAL

L'ACTUEL

Le magazine de l'économie et du partenariat international

N° 240 Janvier 2023 - 150 DA

www.lactuel.dz

L23240 - 01 - A - 150DA - DZ

2023

QUELLES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ?

SUIVEZ LE FIL DE L'ACTUALITÉ

...lisez juste l'essentiel

www.lactuel.dz

Édito

La balance « comptable » du Gouvernement

Présenter de manière récapitulative le tableau de bord du Gouvernement algérien, précisément à la clôture de l'année 2022, est à nos yeux un travail très significatif et intéressant à la fois. Pour la majorité des observateurs de la vie économique nationale et internationale, le fait saillant de l'année qui vient de s'écouler n'est autre que la remontée remarquable des cours des hydrocarbures après plusieurs années de repli.

Quant aux recettes des exportations hors hydrocarbures, ces dernières devaient atteindre entre 6,5 et 7 milliards de dollars en 2022, une hausse extraordinaire ! D'ailleurs, dans ce même sens, les prévisions tablaient sur des recettes d'exportations de marchandises devant atteindre 56,5 milliards de dollars à la fin de l'année 2022, dont 49,5 milliards USD d'exportations d'hydrocarbures. Cependant, rendre publics les principaux indicateurs de l'économie nationale à la veille de chaque fin d'année ne peut que conforter les citoyens dans leur confiance envers leurs dirigeants politiques et économiques.

Sans analyse poussée, force est d'admettre que la balance *« comptable »* de l'action gouvernementale penche en faveur d'un bilan positif, en témoignent les nombreux acquis obtenus jusqu'à présent tous domaines confondus.

Après environ deux ans de pandémie, le pays a entrepris avec succès son redressement économique, dont la croissance du PIB hors hydrocarbures devait s'accélérer pour atteindre 3,2% en 2022, contre 2,1% en 2021. Sur un autre chapitre, l'excédent de la balance des paiements a conduit à une augmentation de la réserve de change à 60 milliards de dollars ; une première depuis l'année 2014.

Enfin, la liste des bons points de l'économie algérienne reste longue sans amplifier la réalité du bilan. Néanmoins, seul bémol dans ce tableau réconfortant, demeure celui du talon d'Achille de l'économie nationale, à savoir l'inflation et le pouvoir d'achat des Algériens qui doivent être maîtrisés et pris en charge dans les meilleurs délais■

L. K.

SOMMAIRE n° 240 - Janvier 2023

EDITO

La balance « comptable » du Gouvernement

« Les exportations hors hydrocarbures devaient atteindre entre 6,5 et 7 milliards de dollars en 2022, une hausse extraordinaire ! D'ailleurs, dans ce même sens, les prévisions tablaient sur des recettes d'exportations de marchandises devant atteindre 56,5 milliards de dollars à la fin de l'année 2022, dont 49,5 milliards USD d'exportations d'hydrocarbures. »

6 Hausse record en matière d'exportations hors hydrocarbures
Elles devaient atteindre 6,5 à 7 milliards de dollars à fin 2022

8 Amélioration du pouvoir d'achat en Algérie
La dynamique enfin enclenchée

10 Economie de la connaissance
Les entreprises algériennes affûtent leurs arguments

12 Interview de Souhila Faffa Berrahou, docteur en économie :
« Le ciel se dégage pour l'économie algérienne »

14 Secteur bancaire
Pourquoi est-il urgent de réformer la banque algérienne ?

18 Adoption du dinar numérique
Une meilleure assurance pour la stabilité financière

20 Emission de sukuk privés
La délivrance !

22 Plafonnement des prix du gaz
Que peut envisager l'Algérie face au jeu trouble de l'UE ?

26 Entre sanctions des Occidentaux et riposte de Moscou
Un fleuve pas si tranquille pour le baril

28 Elément phare des produits agricoles exportés
La datte algérienne peut-elle envahir les marchés mondiaux ?

30 Industrie de la céramique
Le cap de l'exportation a été franchi

32 Développement de l'industrie du textile
Une nouvelle stratégie en préparation

34 Industrie automobile en Algérie
L'essor prévu des PME et start-up

38 Exploitation des stations de dessalement d'eau de mer
L'indispensable maîtrise des coûts financiers et environnementaux

42 Secteur du BTPH
L'inévitable décollage

44 Les structures d'appui à la création d'entreprises et start-up en Algérie
Le rôle et la place des incubateurs au niveau de nos universités

48 Révision de l'Accord d'association entre l'UE et l'Algérie
Pas aussi simple que ça !

52 Coopération économique
Que peut attendre l'Algérie du partenariat avec les Etats-Unis ?

54 Devant un monde en pleine ébullition
Quel prix du baril en 2023 ?

56 Portrait : Ibrahim Djilani
Les énergies renouvelables au cœur des recherches

Les Nouvelles Revues Algériennes
R.C. : 99B 0008985
I.S.S.N.: 1.111.1054

Rédaction / Administration :
Lot. Ben Achour Abdelkader Villa n° 27
Chéraga - ALGER
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
Site web : www.lactuel.dz
e-mail : redac@actuel-dz.com
l.actuel@gmail.com

Directeur de la publication :
MOHAMED KESSACI

Directeur / Gérant :
LAKHDAR KESSACI

Rédaction :
AHMED BENALIA
RABAH KARALI
KHEIREDDINE BATACHE
FATIHA AMALOU
HAMID MERZOUK

Correction :
WASSIM AHLEM

Abonnements & Publicité :
KAHINA DEBOUZ - SAAD
OMAR HINA

Direction technique et P.A.O. :
DJAMEL ATMANI
SALIM RABIAI

Régie Publicitaire et Abonnements :
Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n° 27 Chéraga - ALGER
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
et ANEP Régie presse
1, rue Pasteur - Alger

Impression : Imprimerie Ed diwan

Distribution Centre par :
ETS BOUNAB Nasreddine

Dépôt légal : Janvier 2023

Les manuscrits, photographies, illustrations ou tout autre document adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Optimisme. Le montant des exportations hors hydrocarbures s'est chiffré à 6.6 milliards de dollars durant les onze premiers mois de 2022, soit une hausse de 36% par rapport à la même période de 2021, laquelle a enregistré 4.5 milliards de dollars.

Hausse record en matière d'exportations hors hydrocarbures

Elles devaient atteindre 6,5 à 7

L'équilibre de la balance commerciale par la réduction des importations improductives et la promotion des exportations hors hydrocarbures vise essentiellement la promotion du produit national. Le Gouvernement, par le truchement de plusieurs facilitations et dispositifs, a vraisemblablement réussi son pari en déjouant tous les pronostics pessimistes dans ce domaine. En effet, les dernières informations actualisées font état d'un bond notable dans la réalisation des objectifs du Gouvernement ce qui laisse augurer de bonnes perspectives pour 2023.

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a annoncé, par le biais du sous-directeur chargé du Suivi et de l'Appui des exportations, que *« le montant des exportations hors hydrocarbures s'est chiffré à 6.6 milliards de dollars durant les onze premiers mois de 2022, soit une hausse de 36% par rapport à la même période de 2021, laquelle a enregistré 4.5 milliards de dollars. Ce responsable a souligne que le Gouvernement va mettre tout en œuvre afin d'améliorer encore plus ce chiffre en augmentant le volume des exportations hors hydrocarbures vers 150 pays pour pouvoir atteindre les 15 milliards de dollars à la fin de l'année 2024 »*. Abdelatif El Houari a fourni quelques détails relatifs aux opérations d'exportations engagées durant l'année 2021, précisant que les produits algériens ont été exportés vers 147 pays, essentiellement européens et de l'Afrique de l'Ouest et frontaliers, notamment la France, l'Italie et

milliards de dollars à fin 2022

l'Allemagne, le Mali, le Niger, la Tunisie, le Sénégal et le Ghana. Il a déclaré, en outre, que les produits exportés étaient principalement les engrais avec 1,7 milliard de dollars (une hausse de 28%), le ciment avec 400 millions de dollars (une hausse de 93%), le fer et l'acier avec 500 millions de dollars (une hausse de 30 millions de dollars).

Dans ce même sillage, M. El Houari a révélé d'autres indications sur la nature des produits expédiés à l'étranger, dont l'emballage et carton (9 millions de dollars) et eau minérale et gazeuse (17 millions de dollars), précisant que *« plusieurs nouvelles filières ont été introduites, telles que les produits finis et semi-finis, comme les produits de nettoyage et les matières plastiques »*.

Cela étant, grâce à ces réalisations qualifiées de record jamais égalé en matière d'exportations hors hydrocarbures en 2022, l'excédent commercial de l'Algérie s'est élevé à 18.1 milliards de dollars , donc le Gouvernement a bien fait ses calculs propositionnels lorsqu'il a tablé sur +de 17 milliards de dollars à fin 2022. Ainsi, le taux de couverture des exportations hors hydrocarbures a atteint 11% au cours de la même période, pour la première fois depuis des décennies.

L'acte d'exporter est pratiquement défiscalisé

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, dans un récent communiqué, des mesures d'accompagnement en faveur des entreprises réalisant des opérations d'exportation de biens et de services. La nouveauté pour les exportateurs est la mise en place d'une procédure simplifiée réservée aux traitements des demandes introduites par ces entreprises. La procédure en question largement simplifiée concerne l'agrément au régime des achats en franchise de TVA, le remboursement des crédits de TVA et de l'avance financière de 30%, ainsi que les attestations de situation fiscale, en cas de transfert de fonds à l'étranger en relation avec les opérations d'exportation.

De son côté, Mme Amel Abdelatif, directrice générale des impôts au ministère des Finances, s'est félicité des nouvelles mesures en faveur des opérateurs exportateurs en marge d'une journée d'étude sur les mesures prévues dans la Loi de finances 2023, organisée en collaboration avec l'Association des banques et établissements financiers (ABEF).

La Loi de finances au titre de l'exercice 2023 prévoit plusieurs facilitations et des mesures incitatives pour encourager les exportations hors hydrocarbures. *« S'agissant de l'opération exportation, il faut noter que plusieurs exonérations d'impôts sont prévues »*, a déclaré la première responsable de la DGI, indiquant aussi que *« l'exportation est pratiquement défiscalisée puisque la société exportatrice est déjà imposée à travers tous les bénéfices qu'elle a réalisés »*.

Dans sa vision de mieux promouvoir l'acte d'exporter, le Gouvernement continuera à actualiser sa feuille de route dans ce sens, afin de maintenir le rythme et le taux de croissance du volume et de la valeur des exportations hors hydrocarbures et contribuer à sa promotion, par l'accompagnement des exportateurs, à travers plusieurs mesures, telles que : le traitement rapide des dossiers de remboursement d'une partie des frais de transport à travers le fonds spécial pour la promotion des exportations, la réforme du système de remboursement des frais de transport du Fonds spécial de promotion des exportations, la définition des conditions de participation des opérateurs économiques aux manifestations économiques à l'étranger, la mise en place d'un dispositif de veille économique pour capter toute opportunité d'exportation de la production nationale à valeur ajoutée avérée, adaptation aux exigences des pays importateurs, le suivi de l'examen de la problématique liée à la part de devises laissée au profit de l'exportateur, l'accompagnement des entreprises dans les processus de certification de leurs produits, le développement de l'exportation des services, notamment dans le secteur du numérique et de l'engineering, comme mentionné dans le Plan d'action du Gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République■

R. A.

Amélioration du pouvoir d'achat en Algérie

La dynamique enfin enclenchée

Soulagement. La consommation est considérée par les économistes comme le but ultime de l'activité économique, de sorte que le niveau de consommation par habitant représente une mesure essentielle du succès de la production économique et l'un des principaux déterminants du bien-être des citoyens.

En Algérie comme dans beaucoup de pays à travers le monde, le porte-monnaie des ménages a été mis à rude épreuve durant ces 3 dernières années. Le pouvoir d'achat des Algériens a été victime d'un triple impact macroéconomique dès le début 2020, induisant une baisse substantielle : la crise sanitaire liée à la pandémie Covid-19, la baisse des revenus des hydrocarbures ayant accéléré le rythme de la dévaluation monétaire et, enfin, l'inflation galopante, du fait du conflit russo-ukrainien. Mais avec la reprise qu'ont connue les cours du baril de pétrole et la hausse des revenus liés aux exportations hors hydrocarbures, l'Algérie vient de lancer son 3e train de mesures en faveur du soutien du pouvoir d'achat.

Selon une étude sur l'impact de la hausse des revenus sur la consommation et l'épargne (publiée par Algerian Business Performance Review ABPR en juillet 2022), les dépenses de consommation des ménages représentent la plus grande partie de la demande globale. D'après l'OCDE, elles constituent une part importante dans la plupart des pays, soit environ 60% du Produit intérieur brut (PIB), et sont, donc, une variable primordiale dans l'analyse économique de la demande globale.

L'étude explique, par ailleurs, que la consommation est considérée par les économistes comme le but ultime de

l'activité économique, de sorte que le niveau de consommation par habitant représente une mesure essentielle du succès de la production économique et l'un des principaux déterminants du bien-être des citoyens. Par conséquent, ajoute-t-on, les dépenses de consommation permettent aux entreprises, qui peuvent poursuivre leurs activités productives, de pérenniser, en versant de nouveaux salaires, en achetant de nouvelles machines, en remboursant d'anciens emprunts, etc.

Mais depuis le déclenchement du conflit russo-ukrainien en février 2022, le pouvoir d'achat des ménages algériens a été frappé de plein fouet par la foudre de l'inflation. Selon le Fonds monétaire international (FMI, novembre 2022), celle-ci s'est considérablement accélérée et constitue une préoccupation majeure. Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi autour de 9,4% au cours des derniers mois, son niveau le plus élevé sur 25 ans.

Le FMI estime également que l'inflation sous-jacente est, elle aussi, en hausse. Et bien que la tendance inflationniste en Algérie est relativement baissière depuis fin 2022, les données du FMI sont, force est de le constater, facilement vérifiables sur le terrain, comme sur les marchés ! Les statistiques relayées par l'Office national des statistiques ONS, au sujet de l'Indice des prix à la consommation (IPC) pour le mois de novembre 2022, au niveau de la ville d'Alger à titre d'exemple, fait état d'une baisse de 0,2%. Toutefois, elle est consécutive à des hausses dégressives observées aux trois mois précédents, respectivement (+1,9%, +0,9% et +0,7%). Par ailleurs, des augmentations au niveau de plusieurs catégories de produits et services sont également observées : les fruits (+6,8%), la pomme de terre (+5,4%), les œufs (+2,4%), les produits alimentaires industriels (+10,6%) ou encore (+19,4%) pour le lait, fromage et dérivés.

Hausse des salaires, des pensions de retraite et de l'allocation chômage

Afin de contrecarrer les effets négatifs conjugués de l'inflation et de la perte du pouvoir d'achat sur les salaires des Algériens, le Gouvernement a décidé en décembre dernier de poursuivre sa politique de revalorisation salariale. En langage de chiffres, cela se traduit par un budget de 350 milliards de dinars affecté dans le cadre de la Loi de finances 2023, à la prise en charge des augmentations salariales des travailleurs de la fonction publique.

Les autorités ont décidé également de revoir le nombre de points indiciaires en ajoutant 75 points en 2023 et 75 autres en 2024. Selon le directeur général du Budget au ministère des Finances, Abdelaziz Fayed, *« cette mesure profitera essentiellement aux salaires les plus élevés. Mais avec cette formule d'augmentation de points indiciaires, ce sont les salaires les plus bas qui vont bénéficier de cette revalorisation »*.

De son côté, le président de la République a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres du 25 décembre dernier, une augmentation des salaires, au cours de 2023-2024, entre 4.500 DA/an et 8.500 DA/an selon les catégories, soit des augmentations au cours de 2022, 2023 et 2024 atteignant 47%.

Il s'agit, également, d'une augmentation du seuil minimum de la pension de retraite en Algérie à 15.000 DA pour ceux qui percevaient une pension inférieure à 10.000 DA et à 20.000 dinars 20.000 DA pour ceux qui percevaient une pension de 15.000 DA, pour l'harmoniser avec le seuil minimum des salaires qui a, lui aussi, augmenté de 18.000 DA à 20.000 DA depuis 2021.

Concernant l'allocation-chômage, il a été décidé de l'augmenter de 13.000 DA à 15.000 DA nets d'impôts en plus de la prise en charge par l'Etat des charges de la couverture sanitaire des chômeurs pendant la période de bénéfice de l'allocation.

Quoique jugées *« trop sociales »* par certains observateurs, les mesures décidées par le chef de l'État ont, par ailleurs, été saluées par plusieurs syndicats des travailleurs, à l'image de l'UGTA, l'UNPEF ou encore le SNPSP■

K. B.

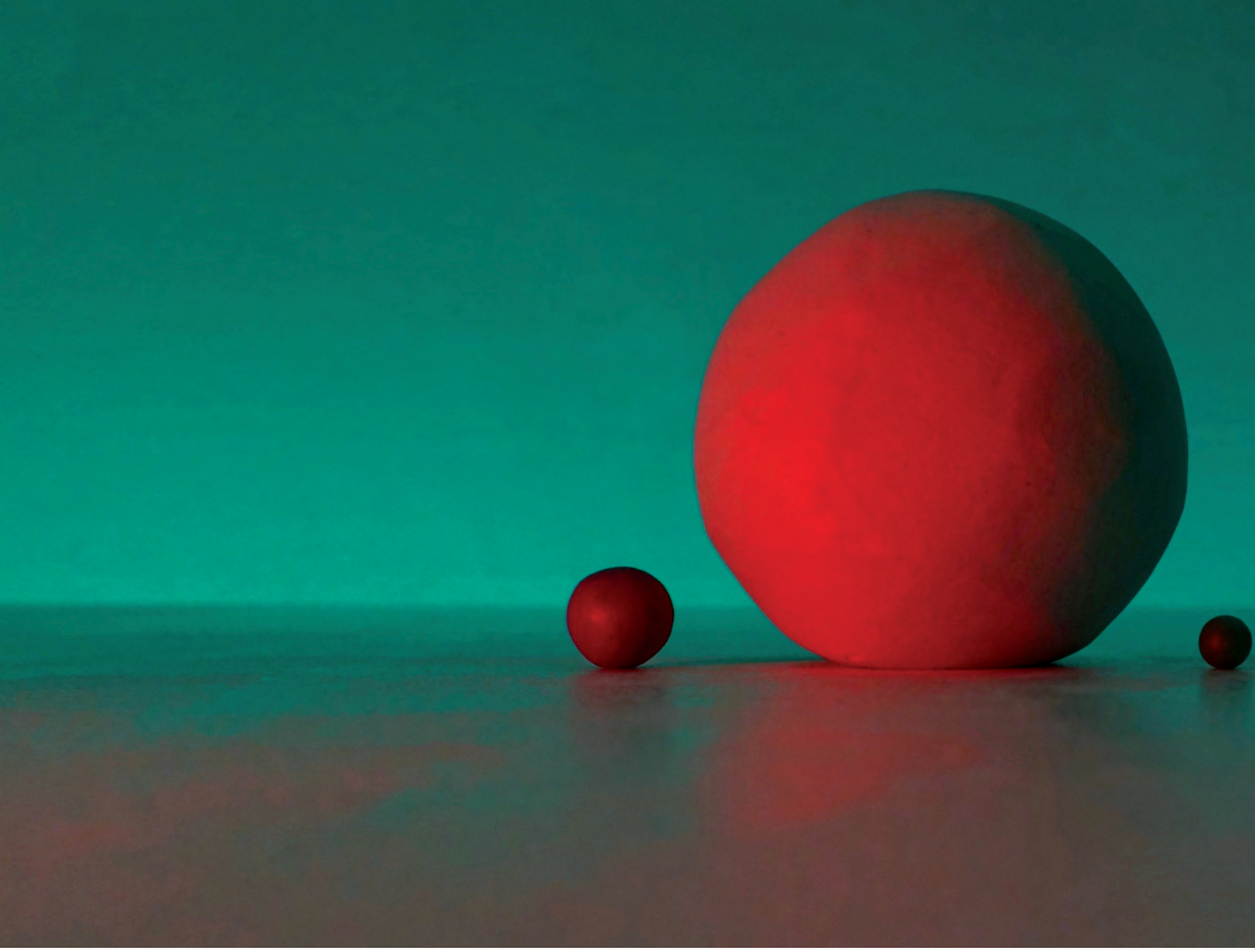

Économie de la connaissance

Les entreprises affûtent leurs

Performance. Aujourd'hui, une chose est sûre : il y a un impératif stratégique majeur pour faire sortir l'Algérie, pour reprendre l'éminent économiste Abdelkader Djaflat, du *« piège des économies à revenus intermédiaires »* dans lequel elle se trouve comme beaucoup de pays, aussi bien africains que latino-américains.

Dans un monde fait de concurrence et de compétitivité, l'Algérie affûte ses arguments dans bien de domaines. L'économie du savoir est le plus en vue. Les efforts se multiplient pour asseoir un éco-système digne de ce nom, qui placera l'Algérie sur la voie irréversible de la performance. Des entreprises se démarquent, des talents émergent. Aujourd'hui, l'Algérie n'a pas de quoi rougir dans ce domaine. En témoigne sa prochaine adhésion aux Brics. Au sein de ce groupe, l'économie de la connaissance prend tout son sens. En sus de cette démarche prometteuse, le Gouvernement poursuit ses engagements pour créer des liens entre les talents algériens locaux et à l'étranger pour hisser l'échange d'expériences autour de la recherche et développement et l'entrepreneuriat innovant et soutenir l'économie nationale. En effet, ce qui était hier une utopie, comme l'intelligence artificielle, la blockchain, le Big data…, sont aujourd'hui une réalité.

algériennes arguments

Côté entreprises, l'épine dorsale de cette offensive sur l'économie du savoir, il y a lieu de préciser qu'elles évoluent de plus en plus dans des environnements où les avancées technologiques et l'innovation sont des facteurs essentiels pour l'obtention d'avantages concurrentiels. *« L'innovation est devenue une dimension centrale du management de l'entreprise »,* résument Mme Debbahi Yamina de l'Université de Mostaganem et le Pr. Kerzabi Abdelatif, de l'Université de Tlemcen.

L'intensité de la concurrence *« incite les entreprises à développer des produits et des modes organisationnels innovants »*. A cet effet, la mise sur le marché de nouveaux produits *« permet de demeurer en phase avec les attentes des clients ou de les stimuler »*. De même, *« l'amélioration continue des modes de fonctionnement interne est un moyen de maintenir et d'élever la compétitivité de l'entreprise »*. Pour les universitaires, *« l'activité de l'innovation revêt, donc, une dimension stratégique. Elle détermine la capacité de l'organisation à surpasser ses concurrents dans la durée »*.

Aujourd'hui, la formation d'activités intensives en connaissance dans tel ou tel secteur ne doit rien au hasard ; elle est essentiellement dictée par les impératifs de l'innovation. Il s'agit de répondre à la double nécessité d'engendrer un rythme rapide d'innovations technologiques en vue d'offrir de façon continue des produits et des services nouveaux à l'échelle globale. Un élément central des économies fondées sur la connaissance est, donc, l'innovation qui s'est substituée au prix comme règle du jeu fondamentale.

Aujourd'hui, une chose est sûre : il y a un impératif stratégique majeur pour faire sortir l'Algérie, pour reprendre l'éminent économiste Abdelkader Djaflat, du *« piège des économies à revenus intermédiaires »* dans lequel elle se trouve comme beaucoup de pays, aussi bien africains que latino-américains. La diversification dans des secteurs à haute intensité en connaissance est, donc, un impératif majeur : l'aéronautique, le spatial, le digital, etc. Dans cette situation, note l'économiste, il y a lieu d'*« examiner la position de ces secteurs dans les chaînes de valeurs globalisées surtout dans une perspective d'exportation. Mais d'autres secteurs liés à la sécurité d'une manière générale (alimentaire, énergétique et sanitaire) et également à la sécurité digitale sont vitaux. Et cela revient à examiner aussi la productivité totale des facteurs qui est fondamentale dans la compétitivité des entreprises et des économies et où le capital savoir et savoir-faire jouent un rôle crucial »*■

H. M.

Interview de Souhila Faffa Berrahou, docteur en économie :

«Le ciel se dégage pour l'économie algérienne»

De l'avis de Souhila Faffa Berrahou, docteur en économie, l'économie algérienne se redresse bien après le choc de la crise de Covid-19. Dans cet entretien, elle confirme que les conditions économiques de l'Algérie sont en grande partietrès satisfaisantes. D'ailleurs, elles sont les meilleures en Afrique en termes de ressources humaines, d'indicateurs financiers, d'endettement et de balance commerciale.

Interview réalisée par Rabah Karali

L'ACTUEL : Tout d'abord, quelles sont les principales leçons que l'on peut tirer du bilan de l'économie algérienne en 2022, alors qu'en décembre 2021, dans un message de vœux, le président Tebboune a affirmé que la nouvelle année 2022 sera celle du décollage économique ?

Souhila Faffa Berrahou : L'économie algérienne a commencé à se redresser en 2021 avec une croissance de 4,0%, après la vague de la pandémie de Covid-19 et la chute des prix du pétrole en 2020. La reprise de la demande extérieure des hydrocarbures a hissé le niveau de la croissance et principalement le pétrole dans le marché mondial, dont la production a augmenté et les prix aussi. Ce confort financier a contribué au financement de nouveaux investissements et au relancement de ceux qui étaient gelés.

Une politique monétaire plus souple s'est mise en exécution et ce, à travers la réduction du taux de réserves obligatoires de 10% à 2% et son taux directeur de 3,5% à 3%. Le déficit budgétaire a diminué de 4,84 points de pourcentage. L'augmentation du volume des exportations des hydrocarbures ainsi que le fer et l'acier et la compression des importations a fait gagner le déficit courant de 5,1 points de pourcentage du PIB en 2021.

La Loi de finances de l'exercice 2023 vient d'être publiée au *Journal officiel* n° 89 ; en tant qu'experte en économie, quelles sont les principales caractéristiques de cette dernière, sachant que c'est la première loi de finances élaborée en vertu de la loi organique 18/15 relative aux lois de finances qui consacre, notamment, la prévision budgétaire sur une période de 3 ans ?

La Loi de finances 2023, votée par les deux chambres du Parlement, coïncide avec la reprise de l'économie algérienne et ce, grâce à une balance commerciale excédentaire et d'autres indicateurs macroéconomiques satisfaisants cités ci-dessus. Le budget 2023 a été élaboré sur un prix de référence du baril de pétrole brut à 60 dollars pour la période 2023-2025 et un prix du marché à 70 dollars. Le texte de cette loi prévoit un taux de croissance de 4,1% en 2023 et de 4,4% en 2024. L'Algérie prévoit un volume d'exportation des biens pour une valeur de 46,3 milliards de dollars au cours de l'exercice 2023, de 46,4 milliards de dollars en 2024 et de 45,8 milliards de dollars en 2025. Cette projection est réalisable au vu des réformes engagées par l'Etat et le contexte mondial favorable. Donc, ce n'est pas une projection farfelue mais plutôt réfléchie et logique.

Récemment, le président de la République a décidé une hausse des salaires des fonctionnaires des pensions de retraite et de l'allocation chômage. Certains économistes estiment que cela va influer sur l'inflation et les équilibres macroéconomiques au détriment des couches les plus fragiles. Quel est votre avis sur cette question ?

L'inflation est un fléau difficile à maîtriser d'une façon générale et suscite des politiques monétaires dures pour stabiliser les prix. En Algérie, l'inflation a connu une hausse (9.4)

qui est due essentiellement aux perturbations des prix des matières premières et biens de première nécessité au niveau mondial, vu que l'importation de ces derniers ne s'est pas arrêtée même pendant les crises successives, crise économique de 2014 et pandémie (2019-2020).

Les couches les plus fragiles ont été soutenues par une exonération sur l'IRG pour commencer, ainsi que l'allocation chômage au profit des jeunes qui passe de 13.000 DA à 15.000 DA cette année, touchant 1.9 million d'Algériens. Et pour revenir au nombre de pauvres en Algérie, le chiffre n'est pas aussi alarmant comparativement aux pays industrialisés. Dans les prochains mois, la pauvreté en Europe grimpera, ce qui ne sera pas le cas pour notre pays. Mais cela ne signifie pas qu'il ne faut pas éradiquer cette forme de pauvreté qui existe en Algérie. Pour ce, le phénomène exige une étude dans le but d'identifier les vrais nécessiteux qui doivent bénéficier des transferts sociaux (5.000 milliards de dinars), en attendant l'achèvement des réformes profondes.

Dans le domaine des exportations hors hydrocarbures, le Gouvernement table sur 10 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures en 2023, dépassant de très loin le seuil des 2 milliards de dollars en 2021 ; selon vous, cet exploit est-il réalisable ?

A travers ses déclarations, le Premier ministre est confiant en les capacités des opérateurs algériens pour concrétiser cet objectif. On a vu une hausse d'exportation entre 2021 et 2022 dans les fertilisants, le ciment, les aciers et solvants aromatiques. Ces résultats de l'année 2022 ont permis une hausse qui dépasse les 6 milliards de dollars, et on peut aller jusqu'à 10 milliards pour l'année 2023, surtout que la facilitation de l'acte de l'investissement est accompagnée par un texte qui assure une flexibilité de l'espace économique. Cette nouvelle dynamique boostera les capacités d'investissements à réaliser des taux d'exportations croissants les années à venir avec la réforme du système bancaire et la numérisation du système fiscal.

Parmi les pays qui ont déjà demandé à rejoindre les Brics figure l'Algérie, dont la candidature sera examinée probablement durant le mois d'août prochain. D'après vous, l'année 2023 sera-t-elle couronnée par l'adhésion de notre pays aux Brics, comme promis par Abdelmadjid Tebboune ?

L'adhésion de l'Algérie aux Brics est une ambition qui n'est pas impossible, elle est une garantie de sauvegarde de nos intérêts, une alternative future aux partenariats non rentables pour notre économie. Elle est tributaire de conditions économiques auxquelles l'Algérie satisfait en grande partie. Elles sont les meilleures en Afrique en termes de ressources humaines, d'indicateurs financiers, d'endettement et de balance commerciale. Les partenaires de ce nouveau cap sont les plus sûrs pour l'économie de notre pays.

Dans ce même sens, pour satisfaire aux conditions minimales d'admission aux Brics, à savoir un PIB de 200 mds USD et un taux de croissance de 5%, l'Algérie est dans l'obligation de réaliser ces performances en 2023. La question est de savoir si notre pays sera au rendez-vous. Votre avis...

Un nouveau souffle a été insufflé à l'économie nationale, accompagné par de nouvelles lois allégeant le processus de l'investissement. En plus de ce qui a été dit sur la relance de beaucoup de secteurs économiques, le tourisme, qui n'était pas l'une des priorités des politiques publiques, intéresse, désormais, les pouvoirs publics, les opérateurs économiques locaux et étrangers ainsi que l'accumulation de valeur ajoutée des start-up lancées et encouragées ces trois dernières années, tout ça contribuera à atteindre le taux de croissance ciblé (5%).

S'agissant du secteur agricole, notre pays continue d'honorer des factures salées en matière d'importation de céréales. Le chef de l'Etat a déclaré que « nous avons tous les moyens et outils pour produire les 9 millions de tonnes de céréales pour la couverture des besoins nationaux ». Force est de constater que la réalisation de cet objectif doit faire objet d'une véritable révolution agricole. Comment doit-on s'y prendre alors que la pluviométrie de ces derniers mois est très défavorable ?

Connaissant bien notre mode consommation lié essentiellement aux céréales, notre pays n'a jamais failli à s'approvisionner en la matière dans toutes les conjonctures. La dépendance aux importations demeure une tare pour un pays comme l'Algérie ayant des compétences humaines et des capacités agricoles pouvant couvrir une grande partie de la demande et économiser de la devise.

Pour ce qui est du stress hydrique que connaît toute la région et spécialement la sécheresse enregistrée cette année, une alternative s'impose : celle du dessalement d'eau de mer, surtout que cette opération n'est plus onéreuse, bien au contraire, elle serait plus rentable que l'importation des céréales■

Secteur bancaire

Pourquoi est-il urgent de réformer la banque algérienne ?

Professionalisme. Depuis l'arrivée du président Abdelmadjid Tebboune au palais d'El-Mouradia, l'Algérie a tracé un nouveau cap économique, avec comme étapes intermédiaires la diversification, l'abolition du *« tout import »* et la dépendance des revenus liés aux exportations des hydrocarbures.

Par Kheireddine Batache

Le rôle du secteur bancaire dans l'économie mondiale est semblable à celui du cœur dans un corps humain. La banque pompe les fonds et le *« cash flow »*, dont l'État, les entreprises et les opérateurs économiques ont besoin pour faire marcher la machine économique, d'une part, et faire tourner la roue de la consommation, d'autre part ! En Algérie, et parallèlement à la promulgation d'une nouvelle loi, tous les experts et financiers sont unanimes : il est urgent de réformer ce système devenu *« obsolète »* voire inadapté à la réalité économique du pays en pleine transition d'une économie dite *« administrée »* vers une économie de marché résolument plus réaliste et pragmatique. Agilité, flexibilité et modernité... Tels sont, désormais, les nouveaux mots clés de la banque algérienne, dont la réforme devient une question de vie ou de mort pour le secteur financier algérien.

Depuis l'arrivée du président Abdelmadjid Tebboune au palais d'El-Mouradia, l'Algérie a tracé un nouveau cap économique, avec comme étapes intermédiaires la diversification, l'abolition du *« tout import »* et la dépendance des revenus liés aux exportations des hydrocarbures.

Mais selon certains experts de sensibilité libérale, cette stratégie ne saurait voir le jour sans une réforme profonde et sérieuse de la banque algérienne et non d'un simple *« toilettage »*, ne serait-ce que pour paver la voie à la mise en place de nouveaux modèles de financement pour une partie des investissements productifs engagés dans les secteurs vitaux et créateurs de richesse comme l'agriculture, l'industrie, le transport ou encore le tourisme.

La libéralisation du secteur bancaire algérien est intervenue avec la promulgation de la loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit. Les premiers signes de concurrence ont émergé, depuis la fin des années 1990, avec l'entrée dans ce secteur de banques et établissements financiers privés (nationaux et étrangers). Cette ouverture conjuguée à l'important renforcement patrimonial des banques publiques ont constitué un fort potentiel d'amélioration de l'intermédiation bancaire.

Mais force est de constater que cet effort de *« lifting »* de la banque algérienne entamée durant les années 1980 s'est vite heurté à une absence de volonté politique, permettant d'accélérer le mouvement et d'aller vers le vif du sujet : le renforcement de la stabilité et de la rentabilité du secteur financier et bancaire ; le renforcement du marché du crédit et la réduction du coût de l'intermédiation ; la modernisation des systèmes d'information et de paiement pour améliorer la qualité des services bancaires et le développement de l'octroi de crédit pour le financement des besoins des particuliers (crédit immobilier et crédit à la consommation). Et à ces objectifs tracés par l'État algérien depuis plus de 20 ans s'ajoutent aujourd'hui l'importance

capitale de décentraliser les banques et leur permettre d'envisager une mue progressive vers des modèles digitaux.

Rappel historique

En 1988, l'Etat algérien procède à une vaste restructuration des grandes entreprises publiques via la promulgation de la loi n°88-01 du 12 janvier 1988 relative à l'orientation des entreprises publiques économiques (EPE). Parmi ces dispositions, les EPE sont restructurées sous la forme juridique de sociétés par actions ou à responsabilité limitée. Les banques également étaient concernées par ces changements qui ont été régis via la loi n°88-06 du 12 janvier 1988, modifiant et complétant la loi n°86-12 du 19 août 1986 relative au régime des banques et du crédit. Ainsi, elles ont été soumises au code du commerce.

Cette mutation a dès lors donné naissance à deux nouveaux établissements : la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) et la Banque du développement local (BDL) issues, respectivement, du démembrement de la BNA et du CPA. Cette volonté de libérer le secteur bancaire et financier algérien a été accompagnée par la promulgation de la loi n°90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit. Le législateur a ouvert, via cette loi, le secteur bancaire national aux investisseurs privés nationaux et étrangers qui s'est traduite par l'implantation de plusieurs banques et établissements financiers internationaux.

Libéralisation du système bancaire algérien : l'Exécutif veut accélérer le mouvement

Selon la nomenclature agréée par la Banque d'Algérie au 2 janvier 2022, le secteur bancaire algérien est composé de 19 banques commerciales et 8 établissements financiers. Il s'agit de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), la Banque nationale d'Algérie (BNA), le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Banque de développement local (BDL), la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) et la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep Banque). La liste compte également la Banque Al Baraka d'Algérie, Citibank N.A Algeria *« Succursale de Banque »* ; Arab Banking Corporation-Algeria ; Natixis - Algérie ; Société Générale - Algérie ; Arab Bank PLC - Algeria *« Succursale de Banque »* ; BNP Paribas Al-Djazair ; Trust Bank - Algeria ; The Housing Bank For Trade And Finance - Algeria ; Gulf Bank Algérie ; Fransabank Al-Djazair ; H.S.B.C - Algeria *« Succursale de Banque »* ; Al Salam Bank-Algeria.

Quant aux établissements financiers, il s'agit de la Société de refinancement hypothécaire, de la Société financière d'investissement, de participation et de placement - Spa (Sofinance), Arab Leasing Corporation (ALC), Maghreb Leasing Algérie (MLA), la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), la Société nationale de leasing-SPA, Ijar Leasing Algérie-SPA et El Djazair Ijar-SPA. Sur le plan institutionnel, il convient de souligner que plusieurs spécialistes du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Association des banques et des établissements financiers algériens (ABEF) considèrent que la réforme du système financier et bancaire algérien doit impérativement se focaliser sur la modernisation des systèmes de paiement et du cadre réglementaire relatif à la gouvernance des banques publiques.

La reprise en main des réformes bancaires intervient dès l'année 2021. D'abord, le Gouvernement s'attaque au souci de la modernisation, à travers un plan d'action censé accroître l'attractivité et l'efficacité du système, afin d'en améliorer la participation dans la relance économique. Selon les termes de ce plan, le premier objectif est d'amener vers le professionnalisme les différents acteurs et d'améliorer la gouvernance, à travers la densification du réseau bancaire et des assurances pour un accès aux mêmes prestations sur tout le territoire national, le déploiement des banques algériennes à l'étranger, la digitalisation et l'internationalisation du système bancaire algérien, lesquels permettront de réduire les délais de paiement et d'assurer le relai à l'étranger pour la promotion de l'image de l'Algérie à l'étranger.

Le nombre d'agences bancaires est passé de 1.646 établissements en août 2021 à 1.692 en juin 2022

Par ailleurs, le plan vise à améliorer l'inclusion financière à travers une plus grande implication du réseau postal dans la fourniture de services financiers, créer une banque postale, accélérer le processus de modernisation des systèmes de paiement (cadre réglementaire et infrastructures des systèmes de paiement, notamment le e-paiement) et poursuivre la révision de la politique de change, pour mieux répondre aux besoins des exportateurs et être au diapason du processus inévitable d'ouverture de l'économie nationale.

La réforme envisagée doit, selon le Plan d'action, être un *« stimulus »* pour un meilleur accompagnement des investisseurs dans leurs quêtes de parts de marchés à l'export, en passant par la restructuration des bilans des banques et la restauration de leur solvabilité, la réactivation du rôle du taux d'intérêt, comme instrument indirect de la politique monétaire et la captation de la masse monétaire circulant dans le secteur informel, par

la restauration de la confiance du citoyen en ses institutions financières et bancaires.

La réforme financière escomptée doit également passer par la mise à niveau du cadre de supervision de la Banque d'Algérie aux normes et standards internationaux, le renforcement du cadre de résolution bancaire et de gestion des crises, y compris le fonds de garanties des dépôts bancaires, la mise en place d'un cadre réglementaire applicable aux sûretés mobilières, le renforcement qualitatif du système d'information de la centrale des risques pour une meilleure identification de la clientèle, et la mise en place d'un cadre réglementaire et de supervision de la micro-finance et du capital-risque. Il est à souligner, enfin, que ce programme prévoyait l'introduction en Bourse de deux banques publiques, dans le cadre des réformes structurelles du marché financier, afin d'accroître la contribution de la Bourse dans la mobilisation de l'épargne et le financement de l'économie.

Mais en attendant que cet ambitieux programme valide les différents examens de passage notamment aux deux chambres du Parlement, plusieurs questions subsistent quant aux raisons de ce retard de mise en route, d'autant plus que le Gouvernement s'affaire depuis de longs mois à lever toutes les barrières administratives relatives à l'investissement et au déblocage de plusieurs projets à travers le territoire national, notamment par la voie du médiateur de la Républiques (679 projets d'investissement sur un total de 877 projets en leur délivrant des autorisations d'exploitation et d'entrée en production en 2021). Le ministre des Finances, Brahim Kessali, a, par ailleurs, indiqué qu'en 2022, le gel a été levé sur un programme estimé à plus de 130 milliards de dinars destinés à 301 projets d'investissement porteurs de valeur ajoutée garantie sur les niveaux local et national.

Le projet de loi sur la monnaie et le crédit examiné en Conseil des ministres : promouvoir l'inclusion financière

Qu'est-ce que l'inclusion financière ? Selon la définition adoptée par la Banque d'Algérie, *« l'on entend par ce terme la disponibilité et l'utilisation de tous les services financiers par les différents segments de la société dont les institutions et les particuliers, surtout ceux qui sont marginalisés, à travers les canaux officiels, notamment les comptes courants et d'épargne, les services de paiement et de transferts, les services d'assurance, les services de financement et de crédit et des innovations des services financiers plus adaptés avec des prix compétitifs et raisonnables. Elle œuvre aussi à la protection des droits des consommateurs de services financiers en les soutenant afin qu'ils puissent assurer correctement la bonne gestion de leurs fonds et leurs épargnes pour éviter que certains consommateurs recourent à des canaux et outils informels, non soumis à aucun contrôle des organes de supervision et qui pratiquent des prix relativement élevés induisant la non-satisfaction des besoins en services financiers et bancaires par ces canaux. L'inclusion financière est mesurée par la disponibilité en termes d'offre des services financiers et par leur utilisation en termes de demande, ainsi que par la qualité de ces services. »*

Ce concept est aujourd'hui au cœur de la réforme de la loi sur la monnaie et le crédit qui elle-même s'inscrit dans le programme de réforme global du secteur bancaire, voulu par le président Tebboune. Le 25 décembre dernier, l'avant-projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit a été examinée et approuvé lors de la dernière réunion du Conseil des ministres de l'année 2022, après avoir été examiné en deuxième lecture lors de la réunion du Gouvernement du 21 décembre.

Cet avant-projet de loi prévoit des réformes fondamentales visant à assurer davantage de transparence et de stabilité dans la gestion financière du pays en introduisant de nouveaux outils de politique monétaire en vue d'atteindre les grands objectifs économiques, selon le communiqué. Les amendements portent, entre autres, sur la modernisation des métiers de gestion des banques et l'adaptation de la loi aux réformes globales que connaît le système financier.

L'avant-projet de loi consacre, en outre, la finance islamique et la digitalisation de l'activité bancaire par l'ouverture de l'écosystème aux banques digitales et aux prestataires de services de paiement, ainsi que les paiements en monnaie électronique. Il est prévu également l'introduction d'une monnaie digitale de banque centrale. De ce fait, les amendements apportés visent à aligner la réglementation avec les meilleures pratiques et standards internationaux, notamment en termes de renforcement de la gouvernance de la Banque d'Algérie, du Conseil de la monnaie et du crédit, de la Commission bancaire, ainsi que des banques et établissements financiers■

Adoption du dinar numérique

Une meilleure assurance pour la stabilité financière

Réussir la mutation numérique et digitale au sein des institutions et des entreprises économiques obéit avant tout à la condition sine qua non de la bonne volonté politique des décideurs. Le reste n'est qu'une question de compétences des ressources humaines et d'acquisition d'outils de l'industrie informatique.

Vraisemblablement, en Algérie tout est mis en œuvre dans ce domaine pour ne pas rater le train de la révolution numérique. Aussi, dans le cadre de la numérisation des paiements, la Banque d'Algérie prévoit d'adopter une monnaie numérique nationale, MNBC (Monnaie numérique de Banque centrale) sous le nom de dinar numérique algérien. A en croire les récentes déclarations du chef du Gouvernement, ce chantier poursuit son petit bonhomme de chemin.

Prendre les devants sur le développement des monnaies numériques

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a confirmé à Alger que la Banque d'Algérie compte adopter une monnaie numérique nationale sous le nom de dinar numérique algérien dans le cadre de la numérisation des paiements. Cette annonce a été faite en grande pompe en décembre dernier à l'occasion de l'ouverture des travaux de la conférence sur les défis futurs des banques centrales organisée par la Banque d'Algérie. En s'orientant vers l'adoption d'une forme numérique de monnaie, la Banque d'Algérie assurera l'émission, la gestion et le contrôle sous le nom de dinar numérique algérien, ce qui constituera à terme un soutien à la forme physique de la monnaie fiduciaire. *« A l'ère du numérique, le besoin de renforcer la sécurité et le contrôle des systèmes de paiement se fera sans doute ressentir, de nouveaux enjeux auxquels la Banque d'Algérie doit faire face »*, a souligné le Premier ministre.

Avantage. En s'orientant vers l'adoption d'une forme numérique de monnaie, la Banque d'Algérie assurera l'émission, la gestion et le contrôle sous le nom de dinar numérique algérien, ce qui constituera à terme un soutien à la forme physique de la monnaie fiduciaire.

Le Gouvernement algérien se devait de prendre les devants sur le développement de monnaies numériques de banque centrale puisqu'il accuse un certain retard dans ce domaine en comparaison à de nombreux pays africains qui se tournent vers les MNBC comme moyen de réglementer la monnaie digitale afin de protéger les consommateurs et d'assurer une stabilité financière. Elles permettent également d'étendre considérablement l'inclusion financière à tous les membres de la société. Cependant, tout projet d'une telle ampleur exige des conditions matérielles et technologiques importantes pour mener à bon port cette opération aussi grandiose, c'est également un processus très complexe, reconnaissent les spécialistes.

Les MNBC présentent de grands avantages et peu d'inconvénients

Comme la finance islamique, le dinar numérique vise à lutter contre le commerce informel et la propagation du cash. En outre, il contribue à rendre la traçabilité des transactions de tout genre plus nette, alors qu'environ 90 milliards de dollars circulent en dehors de la sphère économique réelle. Les MNBC sont l'équivalent de ces billets ou pièces de monnaie, mais qui existent de façon numérique. Une étude menée par Giesecke+ Devrient et l'OMFIF (Official Monetary Financial Institutions Forum) en 2021 a révélé que les économies en développement pourraient être davantage prêtes à utiliser les MNBC que les économies plus matures.

Ces dernières possèdent des systèmes de paiement relativement efficaces et leurs consommateurs sont, donc, moins enclins à changer leurs habitudes. La Banque centrale du Ghana par exemple, pilote actuellement son eCedi, un déploiement de MNBC qui coexiste avec l'argent physique et qui a déjà fait l'objet d'une adoption rapide. Des études financières ont montré que les MNBC présentent un grand avantage par rapport à l'adoption des crypto-monnaies.

La République centrafricaine est ainsi le deuxième Etat au monde à adopter le bitcoin comme monnaie légale. Cependant, ce dernier peut subir des changements de valeur allant jusqu'à 30% en l'espace d'une journée. Ces variations mettent en évidence le risque que représentent les crypto-monnaies non réglementées pour la stabilité monétaire et économique d'un pays.

De même, plus de la moitié de la population africaine n'a à ce jour pas de compte bancaire (rapport 2021 The Fintech Times), encourageant ses dirigeants à se tourner vers des technologies de paiement alternatives comme la MNBC. Des paiements hors ligne pour pallier le manque de connectivité de certaines régions. Sur un autre chapitre, les MNBC facilitent les paiements hors ligne grâce à une carte à puce qui ne nécessite pas de compte bancaire ou de connexion mobile et/ou internet.

Les capacités hors ligne fournies par une MNBC permettraient, donc, d'étendre considérablement l'accessibilité dans ces régions. Les MNBC donneront également aux gouvernements africains la possibilité de mettre en œuvre de nouvelles politiques pour soutenir des segments ciblés de l'économie. Par exemple, les portefeuilles programmables peuvent être mis en œuvre dans des secteurs spécifiques tels que l'éducation. L'introduction des MNBC permettra aux pays africains de montrer la voie en matière d'inclusion financière, en particulier là où les citoyens ne peuvent pas accéder aux services bancaires.

En menant des stratégies de digitalisation et en encourageant la croissance de l'économie numérique, la MNBC apporte des avantages à toutes les parties prenantes■

R. K.

Émission de sukuk privés

La délivrance !

Déclic. Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, a fait savoir que le cadre juridique et réglementaire régissant le marché des Sukuk sera mis en place en 2023, appelant les établissements bancaires à généraliser les produits de la finance islamique pour parvenir à l'inclusion financière.

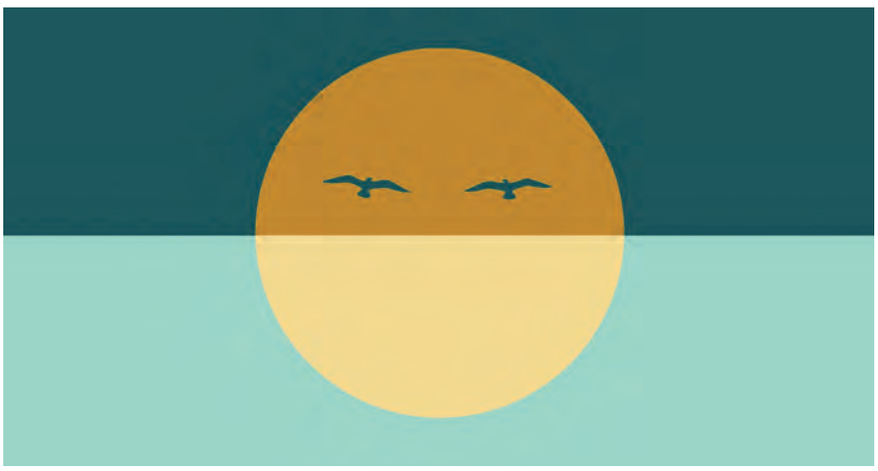

Par Hamid Meziane

Avec la volonté de développer davantage la finance islamique, l'émission de sukuk, réclamée depuis quelques années par les spécialistes, banquiers et observateurs, s'annonce comme une solution prometteuse aux déficits budgétaires.

A ce sujet, Saïda Tayeb et Ahmed Kadri, de l'Université de Relizane, proposent de créer une instance chargée d'émettre des sukuk, relevant que l'Etat doit se rendre compte de l'inefficience des méthodes traditionnelles dans le financement de la dépense publique. Les universitaires proposent également de faciliter le financement de projets économiques à travers cette solution de finance islamique et affirment que les sukuk représentent pour l'Etat une meilleure alternative à l'endettement. Pour les universitaires, s'appuyer sur la fiscalité pétrolière, laquelle est tributaire des prix du pétrole et des incertitudes qui l'entourent, s'est avéré comme une solution inefficace.

Les sukuk sont des titres financiers négociables représentatifs d'un droit de propriété sur des actifs réels. Etant adossés à des actifs tangibles, ces titres peuvent constituer une alternative pour toute entité de droit public ou privé désirant lever des fonds à travers des mécanismes de marché dans le respect des principes de la chari'a.

Sur le même sujet, Nasser Hideur, DG d'Al Salam Bank, affirme que *« si l'émission de sukuk souverains est possible et n'étant pas soumise aux contraintes imposées par le code du commerce, les émissions privées doivent obtenir, préalablement, le visa de la Cosob, ce qui requiert un ancrage légal au niveau des dispositions régissant les valeurs mobilières dans le code du commerce »*. Une situation qui impose une introduction d'un léger amendement dans le cadre de la révision en cours de ce code régissant les activités commerciales. Les pouvoirs publics, enchaîne M. Hideur, *« ont pris conscience de l'importance de la diversification des instruments financiers pour redynamiser la Bourse d'Alger, d'une part, et mobiliser davantage l'épargne nationale, d'autre part»*.

Notons que les actifs mondiaux de la finance islamique devraient atteindre 3,69 trillions de dollars d'ici 2024, selon un rapport sur le développement de la finance islamique, publié par la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID). Réalisé par Refinitiv, l'un des principaux fournisseurs de données sur les marchés financiers et la SID, membre du groupe de la Banque islamique de développement (BID), le document précise que les actifs mondiaux de la finance islamique ont augmenté de 14% en 2019, atteignant 2,88 trillions de dollars et devraient atteindre 3,69 trillions en 2024■

ORAGNISATEUR

advision
El Djazaïr

6éme EDITION

SGGR

الصالون الدولي للكهرباء و الطاقات المتجددة

SALON INTERNATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

PARTENAIRES & SPONSORS

ANRUE
Agence Nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Energie

Du 20 au 23 Février 2023
SAFEX-Pins Maritimes-Alger

PARTENAIRES MEDIA

GOLIVRI · AD · Qui Fait Quoi · L'ACTUEL · Business Guide Algeria

Inadmissible. *« Ce plafonnement est une grossière plaisanterie et une illusion, puisque le marché est un marché d'offreurs et non pas un marché de demandeurs. Ce ne sont pas les demandeurs qui définissent les règles du marché »*, a déclaré Mourad Preure, expert en énergie, sur les ondes de la Radio nationale.

Par Rabah Kourougli

Plafonnement des prix du gaz

Que peut envisager l'Algérie face au jeu trouble de l'UE ?

Tout a commencé avec le début de la guerre russo-ukrainienne en février 2021. Depuis cette date, le marché international du gaz est entré dans une phase de vive tension. Et pour cause, les menaces russes de couper totalement ses approvisionnements de gaz vers l'Europe, ce qui n'a pas été sans conséquences sur les prix de cette énergie qui ont flambé en parallèle. Les pays européens se sont, donc, lancés à la recherche de nouveaux fournisseurs, tout en sollicitant plus de volume d'approvisionnement.

Dès lors, un ballet de hauts responsables européens sur Alger s'est poursuivi pour s'attirer les faveurs des dirigeants algériens et, partant, signer des accords dans ce sens. Mais un incroyable coup de théâtre s'est produit le 19 décembre dernier lorsque le Conseil des ministres européens de l'Energie a adopté un nouveau mécanisme afin de plafonner les prix de gros du gaz naturel. Les réactions des pays exportateurs de gaz ne se sont pas fait attendre, en particulier notre pays et la Russie.

Fonctionnement du prochain mécanisme de plafonnement des prix de gros du gaz naturel

L'Union européenne (UE) va activer, le 15 février 2023, un nouveau mécanisme afin de plafonner les prix de gros du gaz dès qu'ils dépasseront 180 euros le mégawatheure (MWh). Le dispositif est assorti de conditions. Il doit mieux protéger les citoyens européens de la flambée des prix de l'énergie et garantir la sécurité des approvisionnements.

Cette mesure d'urgence temporaire a été adoptée lors du Conseil des ministres européens de l'Energie du 19 décembre dernier. Pour rappel, le prix de gros du gaz avait dépassé les 340 euros en août 2022. Il était descendu à environ 70 euros le 2 janvier 2023 ; son plus bas niveau depuis le début de la guerre en Ukraine en février 2022.

Du reste, le compromis est assorti de garanties pour éviter les perturbations sur les marchés. Deux conditions sont fixées pour activer le mécanisme : tout d'abord, si les prix à un mois atteignent 180 euros/MWh sur l'indice TTF (Title Transfer Facility), qui sert de référence en Europe sur le marché du gaz, et si cette limite est franchie pendant trois jours ouvrables. Concernant l'autre condition, il faut que les cours dépassent de 35 euros le prix mondial moyen du gaz naturel liquéfié pendant les trois mêmes jours ouvrables. Sur un autre chapitre, pour répondre à la crise énergétique, deux autres dispositifs ont été mis en place en ce début d'année 2023. Ils avaient reçu le feu vert des 27 États membres de l'UE. Premièrement, le Conseil des ministres européen de l'UE a approuvé le règlement sur les achats conjoints de gaz naturel. Il évitera que les États membres se fassent concurrence en recherchant des contrats d'approvisionnement en gaz avec des pays tiers. Deuxièmement, il est prévu la mise en place, pour

18 mois, de mesures de simplification administrative pour accélérer à court terme le déploiement des énergies renouvelables.

Inacceptable pour l'Algérie !

Le moins que l'on puisse dire à ce propos est que l'Algérie demeure concernée au premier chef, c'est la raison pour laquelle elle a réagi énergiquement en opposant une fin de non-recevoir par rapport à cette invraisemblable décision de l'Union européenne.

Par la voix du ministre de l'Energie et des Mines, ce dernier a sévèrement critiqué la décision de l'Union européenne (UE) en disant *« non »* au plafonnement des prix du gaz importé par l'Europe. *« C'est une démarche unilatérale qui aura un impact négatif sur le marché »*, a affirmé Mohamed Arkab en marge de la quatrième édition de la Journée algéro-allemande de l'énergie, insistant sur le fait que les mesures de l'UE pourraient *« déstabiliser le marché ». « La transparence des marchés de gaz sans restrictions ni discriminations sont plus qu'une simple nécessité »,* a-t-il martelé. *« Le développement des investissements repose sur des cadres juridiques transparents, non discriminatoires et soutenus par des politiques énergétiques, financières et environnementales claires aussi bien dans les pays consommateurs de gaz qu'au niveau des pays de transit »,* a-t-il souligné.

En octobre dernier, le Premier ministre algérien, Aïmene Benabderrahmane, avait anticipé sur cet accord en affirmant que *« les discussions au niveau européen pour un éventuel plafonnement ne concernent pas l'Algérie ».*

Des experts en économie et dans le secteur de l'Energie ont, quant à eux, abondé dans le même sens, qualifiant parfois cette mesure de *« plaisanterie de très mauvais goût »* à leurs yeux. *« Cette décision du Parlement européen est pour l'intérêt unique, comme d'habitude, du groupe économique européen. Sauf que cette fois-ci, Alger connaît bien ses intérêts. Ces prix-là ne sont pas en faveur de l'Algérie parce que notre pays a investi à long terme dans une production plus propre de gaz qui est coûteuse.*

L'Algérie n'ira pas vers un suicide en s'inclinant devant une décision qui n'est pas économique et qui est surtout politique pour l'intérêt de l'Europe », a indiqué l'économiste Souhila Berrahou. *« Ce choix est juste un moyen de gagner du temps pendant un moment. C'est-à-dire arriver à plafonner les prix avec une baisse de consommation pour pouvoir trouver un petit équilibre en attendant d'autres surprises que les Européens peut-être réserveront pour les pays exportateurs de gaz »,* a encore expliqué Berrahou.

Pour sa part, Mourad Preure, expert en énergie, s'est exprimé d'une manière ironique sur la question, estimant que le plafonnement des prix du gaz décidé récemment par les ministres de l'Energie des Etats membres de l'Union européenne (UE) est *« une illusion »*, car le marché est un *« marché d'offreurs et non pas un marché de demandeurs ». « Ce plafonnement est une grossière plaisanterie et une illusion, puisque le marché est un marché d'offreurs et non pas un marché de demandeurs. Ce ne sont pas les demandeurs qui définissent les règles du marché »*, a déclaré M. Preure sur les ondes de la Radio nationale.

Cela dit, à l'heure actuelle, aucune nouvelle information n'a filtré sur la teneur des suites qu'envisage de prendre l'Etat algérien dans la perspective d'une mise à exécution du mécanisme de plafonnement des prix du gaz, sachant qu'il a des accords avec ses partenaires en Europe pour leur fournir l'énergie, notamment le gaz naturel. Aussi, *« l'Algérie est considérée comme un fournisseur fiable et sûr pour l'Europe, et nous sommes parfaitement d'accord avec nos partenaires européens pour ce qui est des prix à long terme »,* a expliqué le ministre de l'Energie et des Mines.

Pour mémoire, notre pays est le premier exportateur africain de gaz naturel (130 milliards de mètres cubes par an) et 7e au niveau mondial. L'Algérie détient des réserves prouvées de gaz naturel s'élevant à près de 2.400 milliards de m^3. Le pays fournit environ 11% du gaz consommé en Europe.

D'après les données de la Commission européenne, en 2021, l'Union européenne consommait 400 milliards de mètres cubes de gaz, environ 45% des importations du gaz naturel (155 milliards de m^3) provenant de Russie■

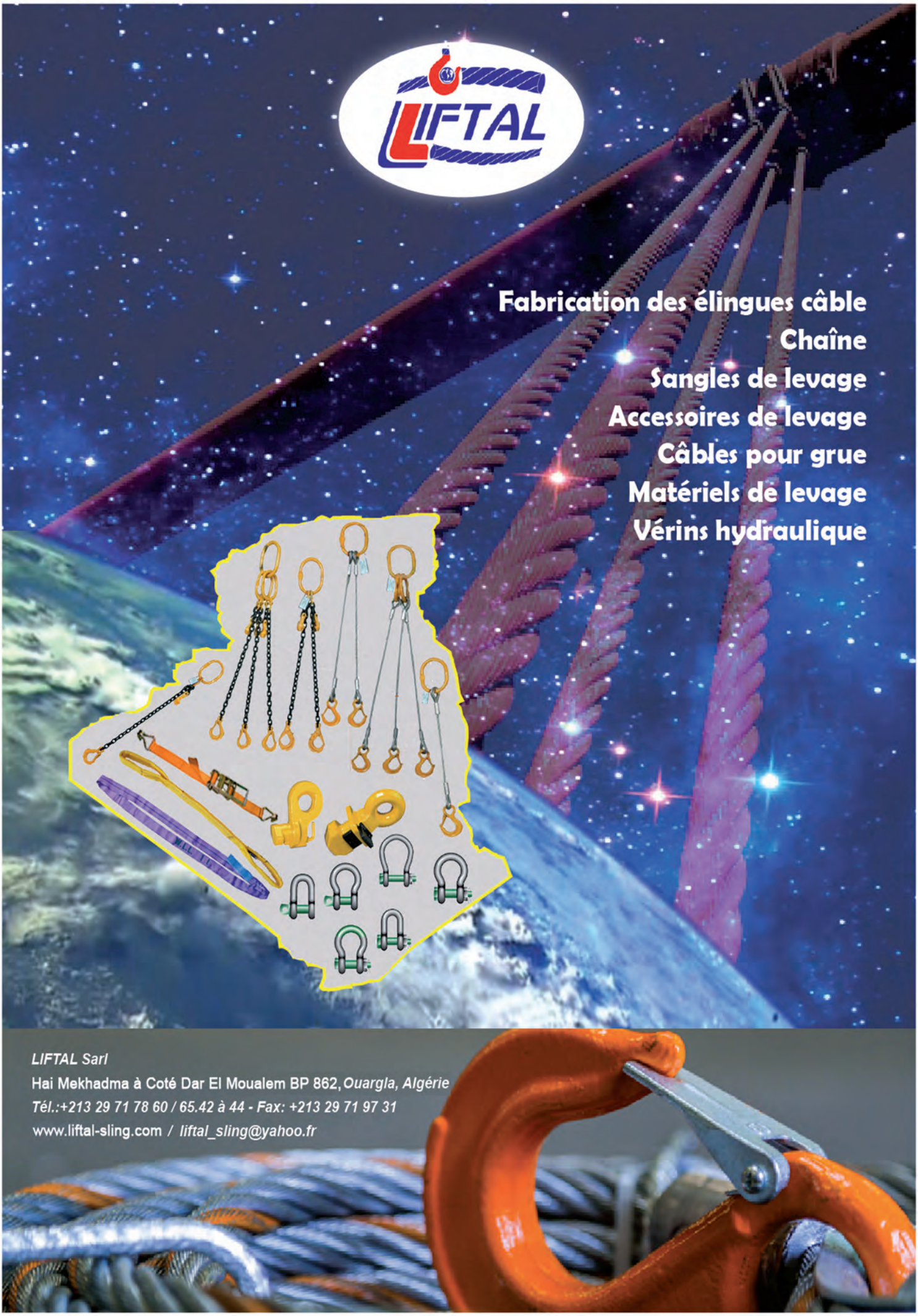
LIFTAL
Fabrication des élingues câble
Chaîne
Sangles de levage
Accessoires de levage
Câbles pour grue
Matériels de levage
Vérins hydraulique
LIFTAL Sarl
Hai Mekhadma à Coté Dar El Moualem BP 862, Ouargla, Algérie
Tél.:+213 29 71 78 60 / 65.42 à 44 - Fax: +213 29 71 97 31
www.liftal-sling.com / liftal_sling@yahoo.fr

Entre sanctions des Occidentaux et riposte de Moscou

Un fleuve pas si tranquille pour le baril

Confusion. Avec le retrait d'une partie de son pétrole du marché mondial, dans un contexte d'offre et de demande déjà serré, Moscou contribuerait assurément à une hausse significative des prix du baril.

Des secousses guettent le marché pétrolier, non sans conséquences sur le prix du baril. Après moult tergiversations, les pays occidentaux se sont finalement entendus sur le prix plafond fixé sur le pétrole russe depuis le 5 décembre, soit 60 $ le baril. En plus de ce plafonnement, l'Europe impose simultanément un embargo sur l'achat de pétrole exporté de la Russie, le troisième producteur mondial après les États-Unis et l'Arabie saoudite. En riposte à ces mesures, Moscou menace de réduire sa production de pétrole l'année prochaine de 5 à 7%, et envisage, en outre, un mécanisme pour interdire les ventes de pétrole aux Etats et entreprises qui appliqueraient le plafonnement. Vladimir Poutine, le président russe, a montré avec son gaz vendu en Europe qu'il était capable de mettre ses intérêts géopolitiques en avant des bénéfices commerciaux de son pays.

La Russie dispose, en effet, d'un argument solide. Avec le retrait d'une partie de son pétrole du marché mondial, dans un contexte d'offre et de demande déjà serré, Moscou contribuerait assurément à une hausse significative des prix du baril. Corollaire : risque d'aggravation d'une inflation que les Occidentaux cherchent résolument à combattre. Les incertitudes se conjuguent au pluriel. En effet, se pose la question du respect de cette mesure de plafonnement de la part des grands consommateurs de pétrole, dont la Chine et l'Inde. Il est prévu que ces pays n'iront pas de l'avant avec cette initiative, mais celle-ci les avantage en ce sens qu'elle accroît leur rapport de force dans la négociation de prix avantageux auprès de la Russie. S'y ajoute l'attitude des pays de l'Opep+ qui, faut-il le rappeler, n'apprécient guère cette tentative de *« cartel »* des pays acheteurs mise en place par les Occidentaux.

Pour Patrice Geoffron, professeur d'économie à l'Université Paris Dauphine, la riposte russe *« est susceptible de créer de la confusion sur le marché et, possiblement, une tension sur les prix (au détriment des nations coalisées contre la Russie) »*. Cette annonce, selon l'universitaire, *« traduit surtout la volonté, du côté russe, de ne pas rester inactif en subissant simplement l'embargo et le plafond du prix qui ont été mis en œuvre début décembre »*. Dans un tel contexte marqué par autant de secousses géopolitiques, l'or noir devrait se négocier en 2023 dans un marché aussi tendu qu'en 2022. Avec des répercussions imprévisibles sur l'économie et le portefeuille des consommateurs. Malgré ce plafonnement du prix du pétrole et la potentielle réduction de sa production, Moscou assure que le plafonnement ne freinera pas son élan industriel.

Le Kremlin compte même tirer profit de cette interdiction afin de nouer de nouveaux liens commerciaux. *« Je n'ai aucun doute qu'il y aura des acheteurs pour nos produits » pétroliers, déclarait le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Riabkov. Il a aussi estimé que ce plafonnement va « fragmenter »* l'économie mondiale *« dans de nombreux domaines »*. Francis Perrin, spécialiste en questions énergétiques, souligne, pour sa part, que *« l'UE se prive d'au moins 90% ou plus des volumes de pétrole russe qu'elle importait avant la guerre en Ukraine »*.

Les exportations pétrolières de la Russie ont déjà commencé à baisser en 2022, mais la mise en œuvre de l'embargo européen *« va accélérer cette tendance. La Russie cherche d'autres marchés pour son brut et l'UE se tourne vers d'autres fournisseurs. Une réorientation des flux pétroliers mondiaux est en cours avec plus de pétrole russe vers l'Asie et plus d'importations pétrolières européennes venant des États-Unis, du Moyen-Orient ou de l'Afrique »*■

H. M.

Elément phare des produits agricoles exportés

La datte algérienne peut-elle

Soutien. L'Algérie dispose de moyens et de capacités *« énormes »* pour doubler le volume de ses exportations, compte tenu de l'abondance de la production nationale de ce produit (près de 1,2 million de tonnes de dattes/an).

Par R. Karali

Pivot de l'agriculture oasienne, la datte algérienne accapare, et de loin, la part du lion dans le groupe des produits agricoles destinés à l'exportation, notamment hors hydrocarbures (+ de 90%). Notre pays a exporté durant la campagne 2021 un total de 76.900 tonnes de dattes tous cultivars confondus pour une valeur totale de 79 millions de dollars, se classant ainsi au septième rang au niveau mondial. Pourtant, le *« vieux »* dossier de la filière phoenicicole dans son volet exportation est souvent remis sur la table mais promptement renvoyé aux calendes grecques. Néanmoins, comme l'Algérie n'est pas actuellement en position favorable pour glaner plus de parts de marché à l'international, il est judicieux de se concentrer essentiellement sur les aspects liés à la certification sanitaire et commerciale du produit, le marketing international ainsi que les circuits de distribution spécifiques à cette filière.

Peut mieux faire

L'Algérie dispose de moyens et capacités *« énormes »* pour doubler le volume de ses exportations, compte tenu de l'abondance de la production nationale de ce produit (près de 1,2 million de tonnes de dattes/an). Les énormes potentialités dont jouit la filière phoenicicole demeurent sous exploitées malgré les efforts plus ou moins importants entrepris ces dernières années, à l'image de l'amélioration des techniques de conditionnement et de marketing.

envahir les marchés mondiaux ?

L'analyse de la filière phoenicicole dans le domaine de l'exportation à travers l'exploitation des données statistiques récentes fournies récemment par l'Algex (Agence nationale de promotion du commerce extérieur) illustre parfaitement la position inconfortable de notre pays en matière d'exportation des fruits du Phoenix dactylifera L. Dans son intervention à la faveur de la tenue des Portes ouvertes nationales sur l'exportation des dattes et de leurs dérivés du 27 au 29 décembre 2022, le représentant de l'Algex a présenté les chiffres clefs du secteur de la filière des dattes en Algérie. Les indicateurs de la filière montrent que notre pays se trouve actuellement au septième rang mondial.

Ainsi, au cours des cinq dernières années, les exportations algériennes de dattes ont cumulé bon an mal an un montant de 66,4 millions de dollars en moyenne par an, avec un pic de 79 millions de dollars en 2021 (près de 175 millions de dollars américains pour la Tunisie).

Le nombre moyen de pays importateurs de dattes algériennes entre 2017 et 2021 était équivalent à 66 pays, avec un pic enregistré en 2021 avec 72 pays dans le monde. Parmi les principaux pays importateurs des dattes algériennes en 2021, se trouve la France, qui a importé un volume de production estimé à 21,42 milliers de tonnes, d'une valeur totale de 25,36 millions de dollars, suivie de l'Espagne avec 8,48 milliers de tonnes, d'une valeur de 9,44 millions de dollars.

Quant à la qualité des dattes qui ont été exportées en grandes quantités en 2021, Deglet Nour vient au premier plan, puisque plus de 25.514 tonnes ont été exportées vers divers pays du monde, dont 4.884 tonnes vers la France et 2.801 tonnes vers l'Allemagne, suivies par les dattes molles (plus de 49.784 tonnes), puis les dattes sèches (1.635 tonnes). Au cours des dix premiers mois de l'année en cours, le nombre des exportateurs algériens de dattes a atteint 365 exportateurs, contre 350 durant la même période de 2021.

Les dattes bio, une niche de marché très fructueuse

La datte Deglet Nour de Tolga (Biskra), produit déjà labellisé, est en phase d'être certifié bio ce qui lui permettra de s'imposer davantage sur les marchés mondiaux, particulièrement dans l'Union européen (UE), notamment la France et l'Allemagne, dont la demande sur ce genre de produits bio est en pleine expansion. Pour ce faire, le processus de certification des dattes de Biskra en Global GAP et mode biologique a été lancé en janvier 2022 par le programme Pasa Pôle sud.

Le consortium international Sofreco Ecocert accompagnera durant une période de 15 mois des agriculteurs dattiers dans l'amélioration de la qualité de leur production et dans la mise en œuvre du programme de certification en mode biologique et Global Gap. Il faut savoir que les normes acceptées par Global Gap ont été développées par tous les pays du monde. Le produit a le certificat de bonnes pratiques agricoles, ne contient pas de résidus chimiques, physiques, microbiologiques et est produit sans polluer l'environnement et nuire à l'équilibre naturel. Les êtres humains, les travailleurs et autres organismes vivants ne sont pas affectés négativement pendant la production. D'ailleurs, c'est un créneau très porteur pour les phœniciculteurs non seulement qui pratiquent la culture de Deglet Nour mais aussi les producteurs des autres variétés de dattes. Quoi qu'il en soi, tous les progrès qui seront capitalisés dans ce domaine d'activité doivent être indispensablement accompagnés par une levée d'une série de contraintes qui handicapent sérieusement les opérateurs spécialisés dans ce segment de l'exportation. Du reste, il y a lieu de balayer toutes les craintes des candidats qui souhaitent affronter le marché international s'agissant des entraves constatées au sein de l'environnement dans lequel évoluent les exportateurs.

L'Etat et ses organismes concernés doivent garantir et assurer leurs responsabilités en tant que principal soutien aux opérateurs exportateurs, en commençant par éliminer graduellement les lourdeurs bureaucratiques et douanières. Sur le plan international, il est vivement recommandé de procéder à la création de filiales-dattes sur les marchés étrangers dans le cadre de la prise en charge de la commercialisation et de la promotion de ce produit agricole qui mérite une meilleure considération dans le champ des exportations hors hydrocarbures■

Industrie de la céramique

Le cap de l'exportation a été franchi

Prouesse. Selon certaines données, la capacité de production installée du secteur oscille entre 180 et 200 millions de m²/an, ce qui permet de répondre aux besoins du marché national, mais aussi de dégager environ 80 millions de m² à l'export.

L'évolution de la filière de la céramique laisse augurer un avenir prospère en termes de production. La relance des activités du bâtiment a contribué grandement et positivement à revigorer ce secteur qui a fait face, ces dernières années, à des insuffisances de taille. La capacité de production est estimée à 200 millions m² par an, tout en valorisant la qualité des produits nationaux.

Le ministère de l'Industrie tente d'atteindre l'objectif de donner à toutes les parties prenantes à cette filière l'occasion d'augmenter la production annuelle. D'abord en perspective de satisfaire à 100% le marché local, ensuite, de penser aux meilleurs moyens de rendre nos produits exportables. Les producteurs de la céramique exposent certaines difficultés, précisant que le principal problème est la recherche de débouchés car le secteur est saturé. Le volume des 100 unités de production que compte ce secteur a atteint, fin 2021, 200 millions m² pour un besoin du marché local évalué à 120 millions m², ce qui a permis d'exporter le surplus, particulièrement vers l'Afrique.

Certains céramistes soulignent surtout que l'Algérie, qui ambitionne de booster ses exportations hors hydrocarbures, continue d'importer de la céramique à coups de millions de dollars. Pour mettre un terme à la saignée de nos devises fortes, il est important d'instaurer de fortes taxes de douane sur la céramique importée, selon les professionnels.

La perspective d'une ouverture vers l'export a aussi été clairement mise de l'avant, au vu des excédents de la production et de sa qualité. Des atouts qui permettent, selon les concernés, de cibler les marchés extérieurs, notamment ceux de l'Afrique. Selon certaines données, la capacité de production installée du secteur oscille entre 180 et 200 millions de m²/an, ce qui permet de répondre aux besoins du marché national, mais aussi de dégager environ 80 millions de m² à l'export, pour peu que les conditions de production soient améliorées, que la matière première locale soit disponible en quantité et en qualité afin de réduire les coûts de production et de maintenir la qualité du produit fini.

Pour preuve, fin novembre 2022, le coup d'envoi d'une caravane d'exportation de céramique vers le Bahreïn et le Niger a été donné depuis le site de la zone d'activités Dhraa Bensebah, dans la commune de Tazoult (wilaya de Batna), par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig. Selon les explications fournies au ministre, les deux cargaisons, qui sont parties de Batna, devenue ces dernières années un pôle national de céramique, comprennent 7.412 m² de ce produit.

La wilaya de Batna possède actuellement 11 unités de production de céramique, employant 3.176 travailleurs. Deux autres unités devront entrer en activité *« au cours du premier semestre 2023 »* après la levée des entraves sur 83 projets d'investissement permettant la création de 6.058 postes d'emploi■

M. A.

« METAL & STEEL ALGERIA EXPO 2023 » est un salon professionnel international dédié au fer, l'acier et produits miniers qui regroupe les différents opérateurs des industries sidérurgique et métallurgique ainsi que les opérateurs dans le domaine des produits miniers.

Alors pourquoi participer !

- Développer les relations commerciales et détecté de nouvelles opportunités
- Signer des partenariats et renforcer votre présence sur les marchés
- Investir dans un secteur porteur et en pleins essor.

Stall Expo Event invite tous les opérateurs économiques spécialisés dans ce secteur, producteurs d'acier et produits miniers, transformateur d'acier et produits miniers, équipementiers, transport, logistique, collecteur de déchets ferreux et non ferreux ; cabinet d'audit et contrôle de qualité, banques et assurances, investisseurs ...etc.

À participer à cet évènement d'envergure international.

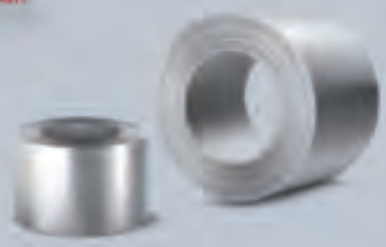

Organiser par :

Stall Expo Event

metalexpo@stall-expo.events
www.stall-expo.events
+213 (0) 770 69 26 27
+213 (0) 770 22 09 37

Partenaires Officiel : AAPI

Partenaires :

L'ACTUEL FORGINGS TODAY

Développement de l'industrie du textile

Une nouvelle stratégie en préparation

Relance. Le développement de la filière textile doit impérativement se baser sur la redynamisation et l'encouragement impératifs de l'industrie locale du cuir et du textile pour contribuer aux efforts de limitation des importations et de création de postes d'emploi.

Le ministère de l'Industrie a entamé dernièrement l'élaboration d'une stratégie nationale pour le développement de l'industrie du textile en Algérie. Cette stratégie est principalement basée sur la relance de la culture du coton à large échelle, laquelle redynamisera l'industrie du textile et réhabilitera les instituts de formation en métiers du textile.

Selon les responsables du ministère, la stratégie en question prévoit également la création de mini-zones d'activités et de centres techniques chargés de mener des recherches et de dispenser des formations. Parmi les objectifs du ministère afin de redynamiser cette industrie, il y a la relance des dossiers des deux complexes de textile fermés en 2006 et liquidés en 2013 à Oum El-Bouaghi. Selon les responsables du ministère, leurs dossiers ont été réexaminés pour les rouvrir afin de créer des emplois dans la wilaya, sachant qu'il y a eu la conclusion d'un mémorandum d'entente pour la création d'une société mixte en 2017 avec un partenaire turc, mais le projet n'a pas été réalisé.

En 2021, le groupe Getex a lancé un appel d'offres international en vue de conclure un accord pour la relance de l'activité des deux complexes, appelant le secteur privé à investir dans ces deux établissements. Notons que le groupe public textiles et cuirs Getex table sur un chiffre d'affaires de 26 milliards DA en 2023. Getex a mis en place une nouvelle feuille de route s'appuyant principalement sur l'exploitation optimale des ressources humaines et matérielles disponibles localement en vue d'augmenter son chiffre d'affaires à 26 milliards de dinars en 2023.

Les perspectives du groupe Getex concernent la création d'entreprises spécialisées dans la récupération et la transformation des déchets solides au niveau des tanneries publiques et privées pour les transformer en engrais organiques et les exporter, ainsi que la création de dépotoirs pour la friperie en vue de la réutiliser à l'avenir dans le cadre de *« l'économie circulaire »*.

Avec 8.500 travailleurs dans ses 39 points répartis sur 39 wilayas du pays, le groupe s'est vu octroyer dans le cadre du plan du développement de l'industrie textile 21,2 milliards de dinars de crédits entre 2017 et 2022. Aussi, le partenariat algéro-turc au niveau de la société Tayal à Relizane a permis d'exporter 2 milliards de dinars d'habillements vers les marchés africains et européens, un chiffre appelé à augmenter dans les prochaines années.

Outre les réalisations du secteur et les investissements, la stratégie du ministère de l'Industrie se base, notamment, sur la formation dans ce secteur. Pour rappel, le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels prend en charge les formations dédiées spécialement à la filière du textile et de l'habillement, à travers les 695 établissements de formation répartis à travers différentes régions du pays. Près de 18.000 apprentis issus des différents établissements de formation à travers le pays ont décroché des diplômes au titre de l'année 2019.

Enfin, le développement de la filière textile doit impérativement se baser sur la redynamisation et l'encouragement impératifs de l'industrie locale du cuir et du textile pour contribuer aux efforts de limitation des importations et de création de postes d'emploi■

A. F.

INTERNATIONAL
L'ACTUEL
Le magazine de l'économie et du partenariat international

ABONNEZ-VOUS

Oui, je désire m'abonner à la revue *L'ACTUEL* pour 11 numéros au prix de :

☐ Algérie : **2 750,07 DA** **(dont 900 DA frais d'envoi)** ☐ Etranger : **24,00 €** (+18€ frais d'envoi)

Nom ou raison sociale : .....

Personne à contacter : ..... e-mail : .....

Activité ou profession : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Fax : ..... Date : .....

Signature et cachet

Nombre d'exemplaires ☐

Ci-joint mon réglement :

☐ par chèque bancaire à l'ordre de : **LES NOUVELLES REVUES ALGERIENNES**

☐ par virement bancaire : BADR Chéraga Compte n° : 00300634000087330089

Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n° 27 Chéraga - Alger
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
e-mail : redac@actuel-dz.com

Industrie automobile en Algérie

L'essor prévu des PME et start-up

Partenariat. Dans de nombreux pays, l'industrie automobile représente une puissance industrielle et économique considérable. Elle contribue au développement et à la croissance dans le monde entier. Elle génère des milliards de dollars d'investissements ainsi que des millions d'emplois et de moyens de subsistance.

Par Mohamed Rachid Cheriti

Devant l'orientation du Gouvernement algérien vers l'industrie automobile à travers l'instauration des deux décrets exécutifs publiés récemment au *Journal officiel* relatif à cette direction, et comme cette industrie regroupe plusieurs marchés et industries secondaires, à l'instar des concessionnaires, équipementiers, sous-traitants, PME et start-up, qui sont un véritable moteur de la création d'emplois et procurent des revenus et des moyens de subsistance, il apparaît clairement l'importance d'un partenariat d'ampleur entre ces PME et start-up avec les constructeurs automobiles à travers un taux d'intégration progressive.

L'automobile est sans guère de doute le bien de consommation de masse le plus coûteux pour les ménages. Il est un bien complexe. Il est le résultat de l'assemblage de milliers de composants et nécessite une large gamme de prestations de services. Nous essayons de comprendre ici et d'estimer comment cette industrie automobile pourra persévérer et persister au cours des années à venir en Algérie devant un futur très innovant et concurrentiel, et comment itou les PME et les start-up peuvent jouer leur rôle dans ce changement à travers leur partenariat avec les constructeurs automobiles. Plusieurs facteurs empiriques entrent dans la réussite de cette industrie dans un pays.

Le premier concerne le choix du pays de production pour produire un modèle à destination d'un marché. Ce facteur étant un déterminant de l'attractivité des pays.

Le deuxième porte sur les ventes des constructeurs sur le marché intérieur ou extérieur, et le troisième facteur est la gravité qui porte sur les flux de voitures dans le pays producteur. Ce sont les déterminants essentiels de l'attractivité des pays et de la compétitivité des entreprises.

Le marché mondial de l'automobile

Dans de nombreux pays, l'industrie automobile représente une puissance industrielle et économique considérable. Elle contribue au développement et à la croissance dans le monde entier. Elle génère des milliards de dollars d'investissements ainsi que des millions d'emplois et de moyens de subsistance. Son chiffre d'affaires global est équivalent au volume de la sixième économie mondiale. Le commerce de véhicules à moteur représentait en 2018 un volume de 1.500 milliards de dollars, supérieur au commerce de produits de communication et de pétrole, de gaz et de charbon.

La vente mondiale d'automobiles a augmenté entre 2010 et 2017, atteignant 79 millions en 2017, puis baissé en 2018 jusqu'à 78.6 millions d'unités, en 2021 environ 66,7 millions d'unités, contre environ 63,8 millions en 2020. Cette tendance baissière s'explique en partie par le ralentissement de l'économie mondiale et l'avènement de la pandémie de coronavirus en 2020.

En 2022, les prévisions estiment que le nombre de ventes internationales de voitures devrait égaler celui de 2021. Concernant le taux de possession des véhicules par personne, la Finlande compte le plus grand nombre de véhicules immatriculés par personne, avec un peu plus d'un véhicule pour chaque résident, un taux de 1.07 (selon les données du rapport mondial sur la sécurité routière 2015 de l'OMS), suivi de l'Andorre avec 1.05,

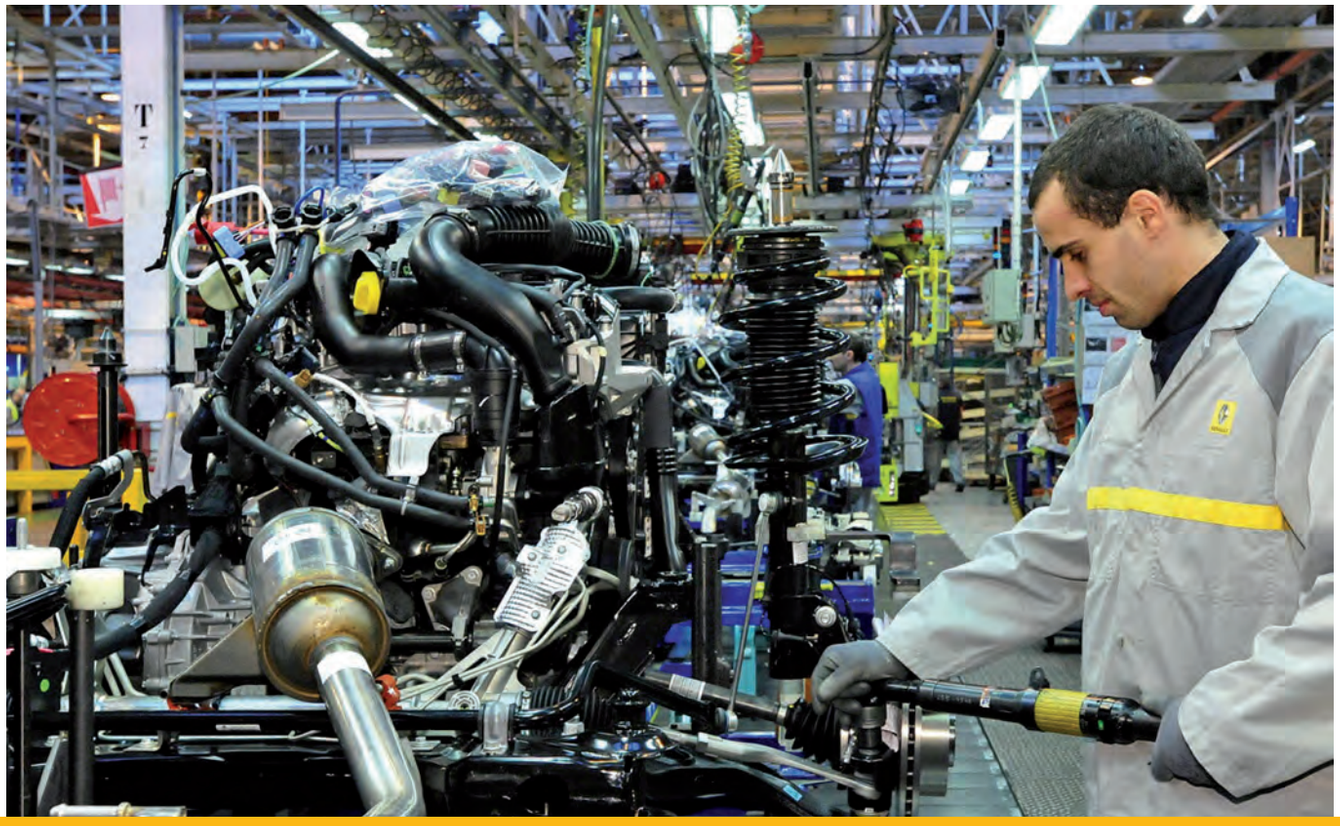

l'Italie 0.84, les USA avec 0,83 et la Grèce avec 0.73 véhicules par résident. L'Algérie, quant à elle, calibre 0.15 véhicules par habitant (2019). L'industrie automobile est particulièrement mondialisée et sujette au phénomène de fragmentation des chaînes de production. La compétitivité d'un pays est ainsi impactée par son intégration dans les chaînes de valeur mondiales à travers le coût des consommations intermédiaires importées.

Dans 46% des cas, les voitures sont produites dans le pays d'origine du groupe ou de la marque, et dans 63% des cas, les voitures sont produites dans le pays de destination (la somme est supérieure à 100% car ces pays peuvent être identiques). Par ailleurs, 20% de la production mondiale sont réalisés depuis un pays tiers.

Le marché des équipementiers

Un équipementier automobile est une entreprise industrielle spécialisée dans la fabrication de composants destinés à l'industrie automobile. Le marché automobile regroupe plusieurs marchés secondaires, le marché de ventes des véhicules neufs et utilitaires, le marché de pièces de rechange et celui de la réparation et de la maintenance des véhicules et de leurs composants.

Cette industrie secondaire génère des milliards de dollars à travers le monde. Sachant qu'un véhicule se compose en moyenne de plus de 30.000 pièces. De nombreuses entreprises (PME) participent à leurs conceptions.

En 2018, les plus gros équipementiers au monde ont vu leur chiffre d'affaires atteindre 922 milliards d'euros.

Les équipementiers automobiles au sein de l'Union européenne, le CLEPA (Association européenne des équipementiers automobiles) représente les 3.000 compagnies qui emploient plus de cinq millions acteurs du secteur. Selon les statistiques de classement des principaux équipementiers automobiles en 2020, d'après le chiffre d'affaires réalisé en millions d'euros, Bosch était leader de ce classement, avec un chiffre d'affaires de près de 42 milliards réalisé au sein de son segment automobile, devant Denso avec plus de 39 milliards d'euros de ventes. En France, le principal équipementier était Valeo cette année-là.

Le rôle des PME & start-up dans l'industrie automobile

Les PME & start-up sont un puissant levier de croissance et d'emplois. La petite entreprise n'est plus considérée, désormais, comme un modèle réduit de la grande entreprise mais comme une entreprise qui alimente cette dernière, à laquelle on peut associer de nombreuses particularités et caractéristiques qui font son intérêt. Elles représentent plus de 95% de l'ensemble des entreprises et 60 à 70% de l'emploi. Ce sont elles qui créent une grande partie des nouveaux emplois dans les économies développées.

En effet, l'industrie automobile est dominée par les entreprises multi-nationales. Les PME sont beaucoup plus nombreuses aux deuxième et troisième rangs des chaînes d'approvisionnement de ce secteur. À mesure que les grandes entreprises réduisent leurs effectifs et externalisent de plus en plus de fonctions secondaires, apparaît le poids des PME comme un substituant dans cette économie en général et dans l'industrie automobile en particulier.

Les PME et start-up ont un champ de compétence important prévu dans l'industrie automobile en Algérie, de sorte à se spécialiser dans la fabrication des pièces détachées : hayon, éclairage, pare-chocs, etc., et aussi l'ensemble des accessoires constituant l'habitacle, sans oublier l'intelligence artificielle et la connectivité.

Etant donné que la voiture se compose d'au moins 3.000 composants, et si l'on suppose que deux usines ont investi en Algérie et que chacune d'elles fabrique au moins trois modèles, avec des milliers de voitures fabriquées annuellement, on peut estimer que des centaines de petites et moyennes entreprises de taille moyenne seront créées pour répondre aux besoins de ces constructeurs à travers des composants et des pièces de rechange diverses.

Par ailleurs, la meilleure façon de promouvoir le secteur des PME et des start-up est de renforcer leur partenariat avec les industriels disposant de réseaux et de clusters dans les systèmes de production locaux.

La recherche et développement est une nécessité

Dans tous les domaines scientifiques, de très nombreux projets de recherche ont vocation à susciter des débouchés dans l'industrie qui testera, améliorera et commercialisera ces nouveaux produits et contribuera à créer les emplois de demain. La recherche et développement représentent 5 à 6% du chiffre d'affaires des grands équipementiers automobile. Cependant, les recherches actuelles sont relatives à un grand degré à la maniabilité, la sécurité et la protection de l'environnement des véhicules. Dans cette mesure apparaît la croissance de l'industrie 3D globale. Le business de l'impression 3D dans l'industrie automobile présente un fort potentiel, une estimation que d'ici à 2030, 80% des pièces de réparation et 60% des pièces mécaniques pourront être imprimées en 3D.

Un partenariat prometteur

La question du changement de mode de développement et de la redéfinition d'une croissance durable d'un pays en voie de développement s'impose avec certitude. Les pouvoirs publics sont appelés à s'interroger sur les leviers les plus efficaces pour attirer des activités sur leur territoire national, en particulier l'industrie automobile.

Par conséquent, les petites entreprises ont besoin d'améliorer leurs compétences de gestion, leur capacité de recueil d'informations et leur base technologique. Il incombe, par contre, aux pouvoirs publics d'améliorer l'accès des PME aux aides financières et aux infrastructures de formation pour assurer davantage une main-d'œuvre spécialisée et de qualité afin que ces petites entreprises puissent accéder aux différentes technologies en rattache avec les développements de l'industrie automobile à travers le monde. Étant donné les avantages évidents que peuvent en retirer les entreprises, il peut être utile de concevoir les dépenses en matière d'apprentissage comme un investissement plutôt que comme un coût.

La grande majorité des plus gros équipementiers mondiaux disposent de programmes de formation, y compris dans leurs chaînes d'approvisionnement, mais il n'est pas toujours possible pour les PME et start-up nouvelles d'investir de la même manière dans les compétences qui leur seront nécessaires à l'avenir.

Par contre, le développement de cette industrie en Algérie est très bénéfique pour l'Etat et pour les résidents aussi mais certainement apparaissent certains inconvénients, à l'instar des embouteillages qui ont augmenté de 6% en moyenne en Europe. Une préoccupation future majeure que les autorités devraient prévoir■

EmploiPartner.com

ENTREZ DANS LA
NOUVELLE ÈRE DU **RECRUTEMENT**

Exploitation des stations de dessalement d'eau de mer

L'indispensable maîtrise des coûts financiers et environnementaux

Vigilance. Les techniques de dessalement peuvent présenter un risque environnemental : les rejets de saumure, d'eau chaude et de produits chimiques ne doivent pas contaminer l'écosystème. Le plus urgent est la gestion de ces impacts vu les montants d'investissements pour ces projets, c'est pourquoi les stations de dessalement doivent, désormais, inclure les coûts des traitements de ces rejets en amont.

Force est de constater que partout dans le monde, le phénomène de la sécheresse ou du stress hydrique hante les responsables, la population et les infortunés agriculteurs. La rareté des précipitations n'est plus perçue comme un phénomène climatique conjoncturel mais une réalité structurelle qui alarme les décideurs et les experts. Ainsi, l'urgence et l'obligation de revoir la copie de la stratégie nationale de l'eau se sont imposées d'elles-mêmes, sécurité hydrique oblige.

Du coup, ces dernières années, les hautes autorités du pays ont engagé des mesures et des actions à même de faire face à la gravité de la situation qui ne fait qu'empirer. Parmi les solutions les plus sûres pour garantir un approvisionnement des citoyens en eau potable figure la technique du dessalement d'eau de mer, mais tout en gardant un œil sur la maîtrise des coûts financiers et environnementaux.

L'Algérie met le paquet

Recourir à l'exploitation des ressources en eau non conventionnelles, à l'image de l'eau de mer désalinisée, est désormais une nécessité incontournable pour l'Algérie. En plus du dessalement d'eau de mer, le Gouvernement algérien accorde également une grande importance à l'amélioration permanente des capacités de stockage de l'eau, alors que quatre nouveaux barrages devraient être réceptionnés en 2024, portant le nombre à 85 barrages avec une capacité totale de stockage de 9 milliards de mètres cubes, sachant que la capacité de stockage actuelle est estimée à 6,8 milliards de mètres cubes. En outre, de gros efforts sont actuellement déployés dans ce domaine, au regard des projets de Stations de dessalement d'eau de mer (SDEM) qui ont été réalisés ou en voie d'être réceptionnés. Dans la foulée du boom de l'industrie de dessalement, une Agence nationale de dessalement d'eau de mer vient d'être créée et qui sera chargée de renforcer et d'harmoniser les

instruments nationaux dédiés au développement de cette activité. Assurant actuellement 17% des besoins nationaux en eau potable et 42% à l'horizon 2024, ce taux est censé atteindre 60% en 2030 grâce à la mise en service des prochaines stations qui seront programmées. L'Algérie compte actuellement 14 SDEM opérationnelles, dont le nombre sera porté à 19, après l'entrée en exploitation des projets programmés à partir de 2024. Par ailleurs, les décisions du président de la République s'enchaînent dans le but d'élaborer un plan pour la généralisation des stations de dessalement d'eau de mer tout le long de la bande côtière, afin d'éviter les répercussions de la situation climatique difficile que connaît le monde.

Garder un œil sur la maîtrise des coûts financiers et environnementaux

Bien que l'osmose inverse par rapport à la distillation est l'option technique utilisée dans 80% des SDEM dans le monde, dont notre pays, du fait qu'elle est peu énergivore en comparaison avec le processus de dessalement thermique, cela n'occulte en rien les fonds importants que l'Etat doit mobiliser pour financer leur réalisation, les charges de fonctionnement (énergie) et leur maintenance. A cela, il ne faut pas perdre de vue la question de l'impact des activités des SDEM sur l'environnement, notamment l'écosystème marin et côtier du littoral algérien qui, au demeurant, a un coût. Concernant le volet financier, il faut savoir que l'Algérie ne lésine pas sur les moyens à mettre en œuvre, comme le budget qui est réservé au chapitre du soutien du coût de dessalement d'eau de mer. Pour rappel, les deux tiers du budget de fonctionnement du secteur de l'Energie et des Mines, s'élevant à près de 86 mds DA au titre de Loi de finances (LF 2022), ont été dédiés à l'activité des SDEM. Lors d'une audition par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre du débat autour des dispositions du PLF 2022, le ministre l'Energie et des Mines a souligné que la plus grande partie du budget de fonctionnement de son secteur était composée de dotations financières dédiées au soutien du coût de dessalement d'eau de mer, soit une enveloppe de 57 mds DA (66%). Pour avoir une idée sur la consommation d'énergie électrique sur le marché national, Sonelgaz a mis en évidence une forte pression sur le segment de la haute tension durant la décennie 2004-2014, en cause : *« l'activité des stations de dessalement ».*

L'entreprise publique a évalué le budget alloué au fonctionnement des stations de dessalement à quelque 60 milliards de dinars annuellement. Il va de soi que ce montant est appelé à être revu à la hausse avec la multiplication des SDEM en Algérie. Seul petit bémol toutefois, le coût de revient du m^3 d'eau dessalé est nettement moins coûteux pour l'Etat algérien comparativement à d'autres pays qui paient des factures salées dans l'importation du gaz, de surcroît avec l'avènement de la guerre en Ukraine.

Concernant l'impact des activités des SDEM sur l'environnement, les experts qui ont traité le sujet sont unanimes sur les biens fondés du danger sur l'environnement résultant de l'exploitation des SDEM. Des chercheurs algériens et des universitaires se sont penchés sur le sujet, affirmant que les stations de dessalement produisent d'importantes quantités de saumure. Les statistiques parlent de centaines de milliers de tonnes de saumure qui sont rejetées quotidiennement dans la mer depuis des stations de dessalement.

Les techniques de dessalement peuvent présenter un risque environnemental : les rejets de saumure, d'eau chaude et de produits chimiques ne doivent pas contaminer l'écosystème.

Le plus urgent, la gestion de ces impacts vu les montants d'investissements pour ces projets, c'est pourquoi les stations de dessalement doivent, désormais, inclure les coûts des traitements de ces rejets en amont. Selon M. Bessenasse et Belkacem de l'Université de Saâd-Dahlab de Blida, le dessalement d'eau de mer apporte une solution rapide à la pénurie d'eau douce, mais présente un certain nombre d'inconvénients tels que l'utilisation de produits chimiques et les rejets de saumures concentrées, des traces de métaux lourds dans les rejets...

L'étude nous montre que la production d'eau douce par des procédés non conventionnels, comme le dessalement d'eau de mer, est caractérisée par la production en parallèle d'une eau saumure fortement chargée en sel. Le retour de cette eau à la mer provoque une variation de la composition chimique en s'ajoutant aux rejets de produits chimiques des traitements correctifs de l'eau d'appoint et aux rejets issus de la pollution marine tels que l'hydrogène sulfuré ou les composés ammoniacaux et hydro-carburants. Ces rejets ont un impact négatif sur l'environnement et la préservation des écosystèmes. Ainsi, faut-il orienter le choix d'un procédé de dessalement en considérant une station de neutralisation de la saumure avant son rejet dans la nature ? La question reste posée■

R. K

تحت الرعاية السامية للسيد وزير التجارة و ترقية الصادرات

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU MINISTRE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

المعـــرض الدولـــي لصناعــة المشروبـــات و الأغذيــة الســـائلة

Le salon international de l'industrie de la Boisson et Aliment Liquide

BEVALG®

... Splash food industry

2nd EDITION
الطبعة

أول معرض لصنـــاعة المشروبـــات و الأغذية السائلة في إفريقـــيا و الشرق الأوسط

1er salon de l'industrie de la Boisson et Aliment Liquide en Afrique et au Moyen-Orient

06 au 09 MARS | 06 إلى 09 مـــارس

2023

قصر المعارض سافكس
الصنوبر البحري - الجزائر

Palais des expositions
SAFEX Pins Maritimes - Alger

WWW.BEVALG.COM

@BEVALG

Organized by TADAMSA EXPO من تنظـــيم تـــادامســـا إكسبـــو

PARTENAIRES

Secteur du BTPH

L'inévitable décollage

Renaissance. Très fouetté par la crise sanitaire, avec comme bilan plusieurs centaines d'entreprises fermées et des milliers de postes d'emploi perdus, le secteur vital du BTPH ne veut plus renouer avec des copies noircies.

La période post-Covid-19 est à la fois importante et décisive sur le plan économique. Chaque secteur essaie de tirer son épingle du jeu et compte mettre des stratégies à même de redémarrer sur de bonnes bases. Le BTPH n'est pas en reste de cette effervescence enregistrée dans le cadre du nouveau paradigme économique. Très fouetté par la crise sanitaire, avec comme bilan plusieurs centaines d'entreprises fermées et des milliers de postes d'emploi perdus, ce secteur vital ne veut plus renouer avec des copies noircies.

A la lumière de la nouvelle loi sur l'investissement, le BTPH peut espérer à de meilleurs lendemains, que ce soit pour les investisseurs locaux ou étrangers. Aussi, avec les performances qui ont permis, entre autres, de parvenir à des équilibres budgétaires, l'Etat, fidèle à sa politique sociale, est déterminé à poursuivre ses projets de logements et autres infrastructures. Les entreprises du domaine ne vont pas chômer. Toutefois, le Gouvernement est sentencieux et jure de n'accorder de crédit qu'aux entités performantes, porteuses d'une réelle plus-value.

L'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA) recommande la prise en charge des surcoûts liés à la Covid-19 par l'annulation des charges fiscales et sociales des deux derniers exercices et la dépénalisation fiscale et parafiscale des entreprises du secteur, la mise en place d'un mécanisme d'incitation à l'investissement local, ainsi que la mise en place d'un plan massif de rénovation de consommation énergétique des bâtiments et le retour à un taux réduit de TVA à 7% pour l'ensemble des travaux.

L'émergence du secteur BTPH performant sera tributaire de la mise en place des mécanismes d'implication effective des banques leur permettant de s'investir pour accompagner les entreprises dans la réalisation et le suivi des projets de construction.

Côté Gouvernement, outre la performance exigée aux entreprises, des mesures importantes étaient prises. En effet, dans le cadre du soutien à l'investissement et à la production nationale, la LF 2022 institue au profit des entreprises, notamment celles du BTPH, un taux réduit en matière d'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) au titre des bénéfices réinvestis. Ce taux réduit, fixé à 10%, est applicable aux bénéfices réalisés par l'entreprise de production pour le réinvestissement intervenant au cours de l'exercice du bénéfice en question.

Dans le cadre des réformes du système fiscal, la LF 2022 inclut les revenus fonciers annuels dépassant les 600.000 dinars dans l'assiette de l'IRG. Ces revenus sont soumis à une imposition provisoire au taux de 7%. La loi octroie une réduction d'impôt de 50% au titre des cessions de logements collectifs constituant l'unique propriété et l'habitation principale.

Par ailleurs, il y a lieu de préciser que le Gouvernement avait affirmé que les chantiers de réforme lancés par le Gouvernement permettront de mettre en place un écosystème adéquat et d'assurer l'accompagnement de l'État à l'effet de consolider le tissu des entreprises et de leur permettre, ainsi, d'être un acteur majeur dans le développement du pays au sein d'un environnement de concurrence loyale et dans le cadre de la transparence et de la confiance mutuelle entre toutes les parties■

I. M.

الصالون الإفريقي للأعمال

SALON AFRCAIN DES AFFAIRES
AFRICAN BUSINESS FAIR

RENCONTRE , DÉBAT , ET AFFAIRES

ENSSENBLE POUR UNE AFRIQUE PLUS **FORTE**

SADA 2

LE 5 , 6 ET 7 MARS AU CIC **D'ALGER**

2ÉME ÉDITION | **NOS PARTENAIRES**

Les structures d'appui à la création d'entreprises et start-up en Algérie

« Le rôle et la place des incubateurs au niveau de nos universités »

Innovation : L'incubateur au sein de l'université se veut comme un espace d'échange, collaboratif et de partage dédié aux jeunes futurs entrepreneurs et porteurs de projets au niveau des universités, écoles et instituts supérieurs qui souhaiteraient créer leur propre entreprise et/ou start-up.

Par Mourad Bergheul, expert-consultant,
formateur facilitateur en entrepreneuriat classique et vert

Dans un contexte social, économique et environnemental en pleine mutation, des besoins nouveaux émergent et appellent des réponses innovantes. L'ampleur des transformations, des inventions et du progrès technologique impose une nouvelle réflexion sur la recomposition des rapports entre économie, société et environnement, sur l'invention d'une économie plurielle favorisant l'équité sociale et le développement durable. L'incubateur doit s'inscrire en droite ligne dans cette réflexion avec la volonté affichée par les pouvoirs publics de favoriser la création d'entreprises et start-up porteuses d'innovation.

Chaque année, on enregistre de nouvelles créations d'entreprises et start-up tous secteurs d'activités confondus, notamment les activités liées aux services, mais celles-ci disparaissent aussi pour diverses raisons car ces nouvelles entreprises et start-up ne connaissent pas tous les succès attendus.

La conjoncture économique que traverse notre pays, à l'instar des autres pays du monde, a contribué fortement à la disparition de certaines entreprises qui faisaient partie intégrante du tissu économique. C'est dans cette optique que cette contribution intervient pour sensibiliser les jeunes porteurs de projets et créateurs de très petites et moyennes entreprises et start-up de bien se préparer avant de s'engager dans une telle aventure, tout en sachant une fois que leur entreprise ou start-up est créée, ils seront confrontés inéluctablement aux entreprises déjà existantes sur le marché et aux entreprises qui viennent de s'y implanter.

Eu égard à l'importance que revêt cet aspect de création d'entreprises et start-up viables, des structures d'accompagnement et d'appui, pépinières d'entreprises, incubateurs, accélérateurs et espaces de Coworking, etc. (publiques et privées) se sont, donc, progressivement imposés et développés chez nous depuis presque une décennie et dont l'objectif initial était d'apporter aux nouveaux entrepreneurs des conditions adéquates à l'accès aux ressources nécessaires à la création d'entreprise et de start-up. Il y a lieu de noter que ce genre de structures est apparu aux Etats-Unis vers les années 1970. Elles étaient considérées à l'époque comme les pionniers du domaine considéré, puisqu'elles affichaient une certaine avance dans les pratiques d'appui aux entrepreneurs. Quant aux pays européens, ces derniers ont pris conscience de l'impératif de développer des mécanismes et des dispositifs nouveaux innovants de soutien et d'appui à la création d'entreprises et start-up dans les années 1980.

Qu'en est-il en Algérie ?

Pour accompagner les jeunes à créer leur entreprise et start-up, les pouvoirs publics ont mis en place plusieurs dispositifs d'incitation et d'aide à la création d'entreprise et start-up (Anade, ex-Ansej, Cnac, Angem, Andi) et récemment la fusion de deux départements ministériels (ministère délégué auprès du Premier ministre

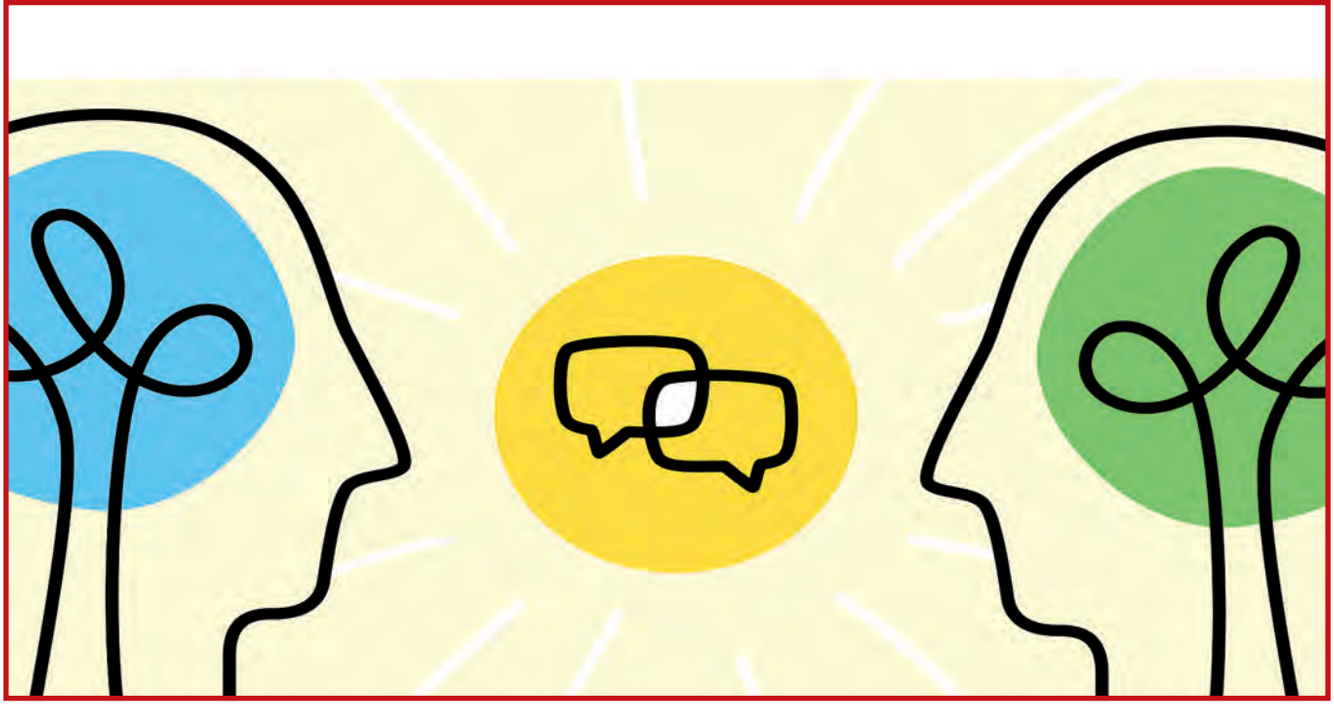

chargé des Micro-entreprises et le ministère délégué chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up) en un seul ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. C'est ainsi qu'un fonds dit Algerian Start-Up Fund (ASF) a été mis en place par les pouvoirs publics pour encourager les jeunes porteurs de projets à créer des start-up.

Au regard des efforts consentis par les pouvoirs publics à la création de micro-entreprises et start-up, il apparaît plus que jamais nécessaire d'offrir plus d'opportunités, notamment aux jeunes diplômés qui ont démontré leur génie et leur savoir-faire à travers les différentes distinctions obtenues à travers leur participation aux différents événements, manifestations et concours scientifiques de par le monde.

En dépit de la bonne volonté affichée par les pouvoirs publics à faciliter l'acte d'entreprendre envers les jeunes, cela n'est pas suffisant au regard des statistiques mitigées du nombre des entreprises créées d'année en année, ce qui nous permet de poser la problématique suivante : quels sont les rôles dévolus des pouvoirs publics à travers les mécanismes d'appui et de soutien à l'entrepreneuriat sur la survie de la jeune entreprise et start-up ? En d'autres termes, les structures d'appui et de soutien en Algérie sont-elles à même de répondre efficacement aux besoins spécifiques de la population ciblée (il s'agit de la population des jeunes diplômés, compte tenu du taux de chômage considéré élevé) et à la consolidation de la création des nouvelles entreprises et start-up dans un contexte où l'entrepreneuriat constitue non seulement une opportunité, mais aussi une prise de risque ?

Si l'entrepreneur est l'initiateur central de son projet, il ne peut envisager, à lui seul, de réaliser son parcours. Il a besoin de soutien, d'accompagnement et surtout de formation et de conseil continus pour la concrétisation de son projet à l'effet d'assurer sa pérennité sur le marché. Les experts du domaine classent les structures d'appui et de soutien à la création d'entreprise parmi les 25 thèmes principaux de recherche en entrepreneuriat. Elles sont structurées autour de 3 axes majeurs, à savoir :

Le premier axe constitue l'appui financier qui sera destiné à faire face à l'insuffisance des fonds de démarrage, notamment pour les start-up. Ce Fonds est généralement utilisé avant la phase qui précède la création d'une start-up, appelée généralement la phase zéro. Ce fonds est nécessaire pour couvrir les frais de recherche et de développement avant le lancement, la conception du produit et la création du prototype. Cette phase est pleine de risques.

Le deuxième axe regroupe tous les réseaux de conseil et de formation, dont le but est de favoriser l'apport de connaissances aux porteurs de projets, à travers la sensibilisation et l'accompagnement.

Le troisième axe, enfin, est caractérisé par le soutien logistique symbolisé par les incubateurs, les pépinières d'entreprises, accélérateurs, les espaces de Coworking, etc. dont le rôle consiste à offrir des conditions d'hébergement à moindre coûts aux jeunes entrepreneurs.

Les experts en la matière reconnaissent que l'accompagnement est souvent présenté comme l'un des facteurs essentiels de réussite des projets de création d'entreprise et de start-up. Les pays dans lesquels la densité entrepreneuriale est la plus forte sont ceux où l'accompagnement précoce est le plus développé.

En Algérie, il reste beaucoup à faire dans ce domaine car cette panoplie de structures constitue dans la plupart des cas des mosaïques d'actions dissociées les unes des autres. Autrement dit, fournir toute une palette de dispositifs, de structures correspondant à chaque étape de la création, depuis l'idée jusqu'à la création qui doit s'accompagner d'une véritable coopération entre les différents intervenants (écosystème entrepreneurial). Même s'il est suffisamment admis que les mécanismes d'appui en Algérie

ont réussi à favoriser la création de nouvelles entreprises et start-up, avec souvent une création d'emplois, dont on ne sait que très peu sur leur impact réel. Il est temps de réaliser une évaluation de ces structures d'accompagnement en Algérie, du moins pour celles qui ont plus de 5 années d'activités dans le but de cerner les insuffisances et d'apporter des nouvelles orientations et correctifs envisageables qui permettront sans aucun doute un meilleur accompagnement des futurs hébergés (porteurs de projets) pour densifier le tissu des très petites et moyennes entreprises et start-up, tout en facilitant la création de ces dernières à travers le territoire national, notamment dans les Hauts-Plateaux et au Grand Sud.

Il demeure bien entendu qu'encourager l'esprit entrepreneurial et lever les contraintes bureaucratiques à la création d'entreprise vise à renforcer la compétitivité des entreprises à travers des programmes adéquats ayant pour but de mettre en place une ressource humaine qualifiée ayant un capital d'expérience avéré dans le conseil en entreprise, maîtriser les nouvelles technologies TIC, de même qu'il y a lieu de réduire le taux de mortalité de ces micro-entreprises et start-up. C'est à travers ces espaces d'accompagnement autour desquels nos jeunes futurs entrepreneurs et porteurs de projets édifieront leur avenir. Des espaces où ces jeunes talents feront le meilleur usage de leur énergie, de leur savoir-faire et de leur esprit créatif et innovant pour la création de leur propre emploi.

Quel est le rôle de l'incubateur au sein de nos universités ?

Il faut mentionner que l'incubateur au sein de l'université se veut comme un espace d'échange, collaboratif et de partage dédié aux jeunes futurs entrepreneurs et porteurs de projets au niveau des universités, écoles et instituts supérieurs qui souhaiteraient créer leur propre entreprise et/ou start-up.

Un lieu où les jeunes futurs entrepreneurs et porteurs de projets pourront s'initier aux techniques de création d'entreprise et start-up, développer des relations de partenariat *« gagnant-gagnant »* avec des acteurs locaux, nationaux et internationaux, d'échanger des expériences, d'assister aux conférences et journées d'études ayant trait à l'entreprenariat. Sa mission fondamentale, entre autres, consiste à concevoir *« un espace de rencontres périodiques et thématiques »* à réaliser et animer au sein de cet incubateur en développant un réseau dédié aux jeunes entrepreneurs.

Cet espace d'échange de nature extra-académique permettra une plus grande flexibilité dans la transmission des compétences et mettra l'accent sur le vécu et l'expérience à l'entrepreneuriat. Il aura pour vocation d'instaurer un espace pour les jeunes futurs entrepreneurs et porteurs de projets qui émettent le souhait de pouvoir se familiariser avec un nouvel environnement professionnel nouveau pour eux.

Ils pourront également confronter leur expérience de la création d'entreprise et start-up avec leurs pairs, de même qu'ils trouveront un appui en termes de conseil par des experts et consultants en la matière ou de parrainage et des informations pertinentes pour le développement de leur projet.

De ce fait, l'incubateur au sein des universités constituera un espace d'informations et de conseils dans lequel le partenariat et l'entraide doivent être des valeurs fondatrices et structurantes. Accentué par des rencontres fréquentes, il favorisera de manière significative les échanges et les synergies entre les jeunes futurs entrepreneurs et porteurs de projets inscrits dans cet incubateur, il permettra aussi de tisser des liens fructueux entre les futurs entrepreneurs et porteurs de projets et professionnels dans leur environnement immédiat.

L'incubateur au sein des universités devra proposer un programme d'action d'incubation complet pour accompagner les jeunes futurs entrepreneurs et porteurs de projet dans leur aventure entrepreneuriale :

- Un programme de formation complet qui inclura un bootcamp, des workshops adaptés aux besoins des incubés, des outils clé en main, des intervenants experts et des entrepreneurs pairs ;
- Un accompagnement individuel et personnalisé, soit un rendez-vous par mois minimum, des coachs spécialisés, un accompagnement post-incubation ;
- Une mise en réseau avec des partenaires complémentaires : experts en entrepreneuriat, financeurs, une série d'événements de networking multi-formats ;
- Un hébergement avec un espace de travail collaboratif et bienveillant dédié aux futurs jeunes entrepreneurs incluant des moyens humains qualifiés, logistiques et documentaires, avec une domiciliation possible (à définir);
- Enfin, l'accès à un réseau international pour leur permettrede participer à des salons internationaux, des concours et des prix pour encourager et récompenser les futurs lauréats.

Telles sont les orientations et mesures préconisées pour concrétiser la feuille de route des jeunes porteurs de projets à travers la mise en place des structures d'appui efficientes à la création de micro-entreprise et start-up en Algérie■

SECTEURS D'EXPOSITIONS

قطاعات العرض

- VIANDES — لحوم
- PAIN & BOULANGERIE — الخبز والعجائن
- ALIMENTS — الغذاء الصحي
- INSTITUTIONS — الجمعيات ، المنظمات المؤسسات
- BIO — طبيعي
- ALIMENTS FRAIS — أغذية طازجة
- DES SURGELÉS — أغذية مجمدة
- BOISSONS — مشروبات
- PRODUITS LAITIER — منتجات الألبان
- MACHINES & ÉQUIPEMENTS — الآلات والمعدات
- SERVICE ALIMENTAIRE, & ÉQUIPEMENT — خدمة المطاعم
- BOISSONS CHAUDES — مشروبات ساخنة

ORGANISER PAR EXPOLINE
Your event partner

INFO CONTACTS
contact@expoline.agency
Contact@siagexpo.com

+213 770 64 30 37
+213 661 15 15 19
+213 770 55 80 87
+213 783 40 74 79

siagexpo.com

siagexpo.com

SIAG®

9ème ÉDITION الطبعة التاسعة

الصالون الدولي للصناعات الغذائية

SALON INTERNATIONAL DE L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

موعد محترفي الصناعات الغذائية

LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DE LA FILIÈRE AGRO-ALIMENTAIRE

15 - 18 MARS 2023

مركز المؤتمرات محمد بن أحمد
CENTRE DE CONVENTION MOHAMED BEN AHMED
ORAN - ALGÉRIE
الجزائر وهران

PACK® Expo
EMBALLAGE, IMPRESSION, TRAITEMENT, & EXPOSITION LOGISTIQUE

siagexpo2023

Révision de l'Accord d'association entre l'UE et l'Algérie

Pas aussi simple que ça !

Renégociation. Pour beaucoup d'économistes, l'Etat algérien a exprimé son ambition de réviser l'accord d'association lequel est rentré en vigueur en 2005, mais devenu au fil des années obsolète car sans commune mesure avec la situation économique actuelle de l'Algérie.

Par A. Abdessmed

Dix-sept années se sont écoulées après l'entrée en vigueur de l'Accord d'association Algérie-Union européenne en 2005. Toute fois, les clauses de ce traité n'ont jamais fait l'unanimité au sein de la classe politique ni au sein des rangs des opérateurs qu'ils soient du secteur public ou du patronat. Depuis, le fameux dossier de cet accord économique et commercial entre l'Algérie et l'Union européenne fait couler beaucoup d'encre à telle enseigne que la partie algérienne a jugé nécessaire de procéder à la révision de l'Accord en question. Entre temps, les derniers bouleversements sur les scènes politique, économique et sécuritaire dans le monde vont certainement s'inviter dans le processus et même compliquer les discussions entre les deux partenaires. Pour autant, Alger ne semble pas s'inquiéter outre

mesure, sachant que les nouvelles donnes relatives à la puissance économique de notre pays sont des plus favorables ces dernières années.

Ambition partagée de donner un nouvel élan à la qualité des relations entre l'Algérie et l'UE

Dorénavant, les conditions de dialogue entre les deux protagonistes sont-elles réunies pour parvenir à aplanir les divergences et à faire passer les intérêts mutuels entre les deux partenaires, nonobstant l'existence de certaines pierres d'achoppement pas faciles à escamoter ? Pour rappel, lors du Conseil des ministres le 31 octobre 2021, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a instruit de revoir les dispositions de cet Accord *« clause par clause »* et en fonction d'une *« vision souveraine et d'une approche gagnant-gagnant ».* La révision ciblée doit surtout tenir compte, selon lui, de *« l'intérêt du produit national en vue de créer un tissu industriel et des emplois ».* Il se trouve aussi que c'est Alger qui a réclamé à cor et à cri depuis plusieurs années sa volonté d'ouvrir le dossier.

A ce sujet, un ex-ministre algérien de l'Industrie s'est exprimé lors d'une sortie médiatique sur le problème en déclarant que la partie algérienne se bat *« pour la quasi-dénonciation de ces accords et non pas pour leur révision ».* Mais la Commission européenne refuse de le faire. *« Ces accords sont unilatéraux, enrichissant l'Europe par le biais du libre-échange à sens unique, au détriment de l'industrie algérienne qui se trouve actuellement dans un état de désertification avancé »*, a-t-il encore indiqué. Et d'ajouter : *« Pour être juste, une renégociation a été acceptée par les Européens en 2017, qui a permis à l'Algérie de recevoir un délai supplémentaire de trois ans pour mettre en place un démantèlement tarifaire complet, mais ensuite la pandémie de Covid-19 a éclaté. Qui plus est, à l'époque, l'Algérie traversait une crise économique et financière depuis la chute des prix du pétrole en 2014. Dans ces conditions, faire pression sur le Gouvernement algérien était aussi bien criminel que révélateur de la nature exacte de ce genre d'accords et des gens qui les ont conclus avec nous »*, estime l'intervenant. Cela étant, ces derniers mois, on assiste à un ballet diplomatique et le dossier est sur la table des négociations pour être pris en charge par les commissions d'experts.

Aussi, pas plus loin qu'en septembre dernier, le président du Conseil européen, Charles Michel, a tenu à faire le déplacement à Alger eu égard aux derniers rebondissements de l'actualité internationale par rapport à la crise énergétique mondiale. Au sortir d'une entrevue avec le président Tebboune, Charles Michel avait déclaré : *« Nous partageons une ambition commune de donner un nouvel élan à la qualité des relations entre l'Algérie et l'Union européenne. Nous avons considéré que l'Accord d'association est un cadre qui doit donner lieu à des améliorations avec la volonté de part et d'autre de définir des priorités conjointes dans l'intérêt mutuel. Nous avons considéré que dans les circonstances internationales que l'on connaît, la coopération énergétique est évidemment essentielle. Nous voyons dans l'Algérie un partenaire fiable, loyal, engagé sur le terrain de cette coopération en matière énergétique. Et puis, nous avons une ambition commune pour la stabilité, pour la sécurité et pour la prospérité, et en cela, on a pu évoquer un certain nombre de situations liées au voisinage, liées aussi au contexte géopolitique. C'est une réunion qui est fructueuse, qui a été utile et je suis extrêmement optimiste que, au départ des valeurs qui sont partagées par l'Union européenne, en respectant les ambitions et les priorités de l'Algérie, on puisse réaliser plus fortement encore, de manière plus déterminée encore, ce souhait de développer un partenariat qui débouche sur des résultats concrets et tangibles pour l'intérêt des pays et des citoyens de part et d'autre. »*

Rééquilibrer la balance des échanges commerciaux

Pour beaucoup d'économistes, l'Etat algérien a exprimé son ambition de réviser l'Accord d'association lequel est rentré en vigueur en 2005, mais devenu au fil des années obsolète car sans commune mesure avec la situation économique actuelle de l'Algérie.

Il faut savoir que l'Accord touche plusieurs volets et comprend un préambule et 110 articles : les neuf titres couvrent les domaines suivants : le dialogue politique (articles 3-5), la libre circulation des marchandises (articles 6 - 29), le commerce des services (articles 30-37), les paiements, capitaux, concurrence et autres dispositions économiques (articles 38- 46), la coopération économique (articles 47-66), la coopération sociale et culturelle (articles 67-78), la coopération financière (articles 79-81), la coopération dans les domaines de la justice et affaires intérieures (articles 82-91) et les dispositions institutionnelles, générales et finales (article 92- 110).

Cela étant, il est certain que le secteur de l'énergie aura sa part du lion dans le processus des relations économiques entre l'UE et l'Algérie du fait qu'elle est le troisième fournisseur de gaz naturel de l'UE, alors que l'UE est le marché le plus important pour le gaz algérien. D'ailleurs, le dialogue

énergétique entre l'Algérie et l'Union européenne n'a jamais cessé, en témoigne les derniers travaux de la 4e réunion annuelle de haut niveau qui se sont tenus le 10 octobre 2022 à Alger, sous la co-présidence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et la Commissaire européenne à l'énergie, Mme Kadri Simson.

Du point de vue commercial, l'Union européenne reçoit presque les deux tiers des exportations algériennes, ce qui en fait le principal partenaire commercial de l'Algérie. En valeur, le commerce bilatéral a augmenté de 136% entre 2002 et 2014, principalement du fait de l'augmentation des exportations de produits pétroliers et du gaz. En 2018, il a atteint 39,8 milliards euros, en légère augmentation par rapport aux 37,4 milliards euros de 2017. En revanche, une diminution assez conséquente a été observée en 2019 et 2020 puisque le commerce de biens entre l'UE et l'Algérie s'est élevé à 24.9 milliards euros. Au cours de l'année 2021, la valeur globale des échanges commerciaux de tous produits confondus entre l'Algérie et l'Union européenne a atteint un montant de 31,395 milliards d'euros.

Quant aux importations européennes, elles ont été de l'ordre de 11.4 milliards euros. Elles se composent fondamentalement d'hydrocarbures et produits miniers (94%), suivis par les produits chimiques (3%). Les exportations européennes en Algérie se sont élevées à 13.5 milliards euros composés de machines et équipements de transport (29%), produits agricoles et matières premières (24%) et produits chimiques (20%). S'agissant du commerce de services, il a été de l'ordre de 4.6 milliards euros en 2019.

Les importations des services à l'UE ont représenté 1.5 milliard euros et les exportations 3.1 milliards euros. Pour la partie algérienne, le principal argument qui plaide pour une révision de l'Accord d'association est celui de donner plus de temps aux industries naissantes, pour être en mesure de concurrencer les produits provenant des importations.

La guerre Russie-Ukraine et la crise avec l'Espagne s'invitent dans les débats

Dix-sept députés européens de mauvaise foi ont demandé en novembre dernier à la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et à l'Union européenne de réviser l'Accord d'association avec l'Algérie, sous prétexte que cette dernière apporterait un *« soutien politique, logistique et financier »* à la Russie dans la guerre contre l'Ukraine. Les signataires (élus de Lituanie, France, Danemark, Estonie, Suède, Bulgarie, Finlande, Pologne, Hongrie et Slovaquie) énumèrent ainsi les éléments qui attestent du soutien supposé de l'Algérie à la guerre que Vladimir Poutine mène en Ukraine. Un coup d'épée dans l'eau et rien que des allégations qui resteront sans doute une lettre morte devant les principes exemplaires et immuables de la politique étrangère de l'Etat algérien.

Quant à la crise avec le voisin espagnol, *« c'est l'UE qui a les instruments, tant pour le dialogue que pour la réponse, et il y a des contacts entre les autorités européennes et algériennes »,* a ajouté Albares concernant les actions qui pourraient être menées contre l'Algérie pour ses actions dans le cadre de l'Accord d'association entre les Vingt-sept et l'Algérie.

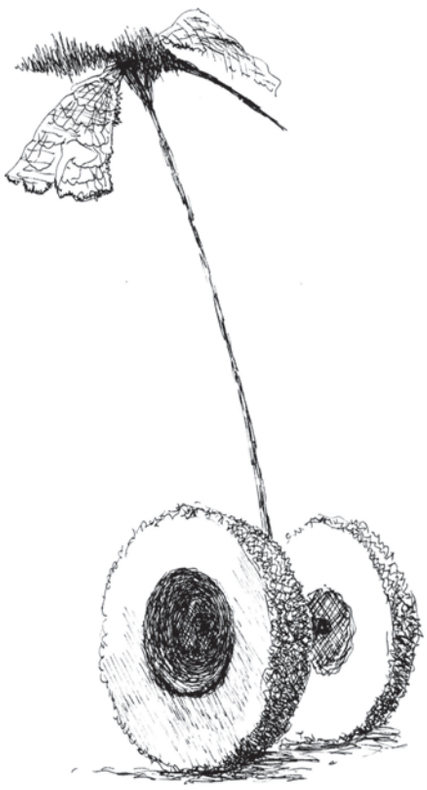

Par contre, dans ce même sillage, Albares a reconnu que Madrid ne peut pas infléchir la position d'Alger et révèle des pourparlers entre l'Union européenne et l'Algérie malgré que le Gouvernement espagnol coordonne actuellement avec la commission européenne à Bruxelles.

En conclusion, ni les événements de la guerre Russie-Ukraine ni la persistante de la crise diplomatique avec l'Espagne ne peuvent influencer sur *« la balance des négociations »* relatives à la révision des Accords d'association Algérie-Union européenne■

LIFE STYLE TÜRKİYE EXHIBITION 2023

Women Fashion Exhibition

8-11 February
Istanbul Expo Center
Yeşilköy

www.lifestyleturkiye.com

Coopération économique

Que peut attendre l'Algérie du partenariat avec les Etats-Unis ?

Diversification. La récente participation du Premier ministre algérien aux travaux du 2e Sommet Etats-Unis-Afrique peut constituer un nouvel élan prometteur au regard des rencontres bilatérales entre Aïmene Benabderrahmane, d'une part, et la secrétaire d'État américaine au Commerce, Mme Gina Raimondo, les chefs d'entreprises américaines et des membres du Congrès américain, d'autre part.

Manifestement, la présence américaine dans la sphère de l'économie nationale demeure très timide en dépit que l'Algérie soit le 3e partenaire commercial des Etats-Unis en Afrique. Dans le langage des chiffres, le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, bon an mal an, ne dépassent pas le seuil des 5 milliards Usd ; un montant qui ne traduit nullement l'image du degré éminent de la qualité des relations, notamment dans les domaines politique, économique et commercial.

En outre, les nombreuses opportunités d'affaires entre les deux Etats ne sont malheureusement pas exploitées à bon escient, en dépit des appels à chaque occasion renouvelée par les personnalités politiques et économiques des deux pays. En effet, la récente participation du Premier ministre aux travaux du 2e Sommet Etats-Unis-Afrique algérien peut constituer un nouvel élan prometteur au regard des rencontres bilatérales entre Aïmene Benabderrahmane, d'une part, et la secrétaire d'État américaine au Commerce, Mme Gina Raimondo, les chefs d'entreprises américaines et des membres du Congrès américain, d'autre part.

Plaidoirie pour un renforcement des relations économiques avec les USA

Dans ce cadre, le chef du Gouvernement a mis à profit son déplacement au pays de l'Oncle Sam pour plaider en faveur des nouvelles réformes engagées par le Gouvernement afin d'améliorer le climat des investissements et des affaires, ce qui a permis à l'Algérie de se positionner comme une destination d'investissement par excellence. Lors de sa rencontre avec la secrétaire d'État américaine au Commerce, Mme Gina Raimondo, Aïmene Benabderrahmane a évoqué les nombreuses opportunités d'investissement qu'offre le marché algérien, compte tenu, notamment, des priorités fixées par le Gouvernement dans son Plan d'action pour la mise en œuvre du programme du président de la République, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, des infrastructures de base, de l'énergie et des énergies renouvelables et des nouvelles technologies de la communication, des secteurs auxquels manifestent les opérateurs américains un grand intérêt pour accéder au marché algérien.

Par ailleurs, les deux parties ont également abordé leurs efforts conjoints pour accompagner les investisseurs et intensifier les contacts entre les hommes d'affaires des deux pays. Aussi, la secrétaire d'Etat américaine au Commerce sera en visite de travail dans notre pays au cours du premier trimestre de cette année où elle sera accompagnée d'une importante délégation d'hommes d'affaires américains. M. Benabderrahmane a reçu également le président exécutif de la stratégie dans la société Hecate Energy, David Wilhelm, avec qui il a évoqué l'énorme potentiel de l'Algérie dans le domaine des énergies renouvelables et les plans du Gouvernement pour

développer ce secteur dans les prochaines années en bénéficiant de l'expertise et de l'expérience des entreprises américaines et de ses nouvelles techniques en la matière. Dans ce même cadre, le chef de la branche Exploration et Production de la société Chevron pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Amérique du Sud, Clay Neff, s'est entretenu avec le Premier ministre où il a été question des projets de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie et du partenariat et les modèles d'investissement que les deux parties aspirent à concrétiser. M. Benabderrahmane a également reçu le sénateur américain Troy Nehls. La rencontre a permis d'évoquer les relations algéro-américaines et les moyens de les renforcer dans divers domaines économiques, notamment à travers l'intensification de la coordination et la concertation entre les deux pays. En application des engagements débattus lors du Sommet, il s'agira aussi d'accélérer les échanges de visites de haut niveau et de mobiliser les grands diplomates pour la mise en œuvre d'une vision commune de partenariat au service de toutes les parties, a conclu le document final des travaux du 2e Sommet Etats-Unis-Afrique.

Que peut attendre l'Algérie des nouveaux engagements pris au nom du Gouvernement américain ?

Si l'on se réfère à l'initiative Prosper Africa de la Maison-Blanche qui a été rendue publique dans la Deal Room du Forum des affaires américano-africain, une série d'investissements ambitieux de plusieurs millions de dollars visant à dynamiser les exportations et les infrastructures africaines et à mobiliser les investissements privés seront entrepris pour accélérer l'innovation en Afrique. L'objectif de l'initiative Prosper Africa vise à accroître le commerce et les investissements bilatéraux entre les nations africaines et les Etats-Unis. Cette annonce a été faite en grande pompe dans la salle des marchés du Forum des affaires pour faire progresser les partenariats commerciaux et d'investissement qui créent des emplois et stimulent une croissance inclusive et durable des deux côtés de l'Atlantique.

Cependant, que peut attendre l'Algérie des nouveaux engagements pris au nom du Gouvernement américain ? De l'avis de certains analystes, à l'image du Dr. Arslan Chikhaoui qui a estimé qu'il faut toujours garder à l'esprit que *« l'intérêt des Etats-Unis d'Amérique pour l'Afrique augmenterait au fur et à mesure que l'Europe abandonne sa "chasse gardée" mais surtout pour contenir la propension de la Chine, laquelle a opté pour un 'Smart Power', combinant la diplomatie économique et commerciale et la diplomatie scientifique et sanitaire. Il y a lieu de considérer que dans la vision géo-économique et géopolitique américaine future, l'Europe et le Japon sont rivaux, la Chine un concurrent au sens le plus large du terme et la Russie une menace ».* S'agissant de l'Algérie, sur le plan des relations économiques et commerciales, notre pays aura beaucoup à gagner si la volonté politique des Américains se concrétisait sur le terrain par une plus grande mobilisation des entreprises américaines dans le processus de diversification de notre économie. Certes, il existe un certain intéressement des USA dans ce domaine, comme l'attestent les quelques indicateurs présentés récemment par l'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie. La diplomate a rappelé que les USA sont le plus grand investisseur en Algérie, avec une part de 28% des IDE, soit l'équivalent de 26,2 milliards de dollars avec plus d'une centaine d'entreprises américaines activant en Algérie, où elles opèrent dans divers domaines, dont les secteurs de l'énergie, de l'industrie pharmaceutique, de la santé et celui des technologies.

« Le volume des échanges commerciaux entre les deux pays a été multiplié durant les années 2020 et 2021, et celui-ci fait l'objet d'une tendance haussière en 2022 », a-t-elle fait savoir. Qui plus est, la prochaine ouverture de la ligne aérienne Alger-New York aura un véritable impact sur le niveau des relations économiques. Pour l'ambassadrice, le nouveau code de l'investissement correspond parfaitement aux doléances des entreprises américaines en matière d'instauration d'un climat d'affaire stable et durable.

Quant aux 27 membres du Congrès américain qui ont adressé une lettre au secrétaire d'État Anthony Blinken, exigeant des sanctions contre le Gouvernement algérien pour des contrats d'armement avec la Russie, Mme Moore Aubin a répliqué en affirmant que les concernés ne représentent qu'une infime minorité au sein du Congrès qui comprend 553 membres. Donc, à la lumière de tous ses propos, on espère que cela est de bon augure pour l'avenir des relations entre les deux pays■

A. B.

Devant un monde en pleine ébullition

Quel prix du baril en 2023 ?

Incertitudes. L'évolution des prix du baril durant l'année 2023 demeurera sous haute surveillance, alors que cette nouvelle année n'augure rien de bon, en cause, les diverses crises qui continuent de secouer le monde.

Guerre en Ukraine, flambée des contaminations en Chine, inflation, récession économique et j'en passe. Le moins que l'on puisse dire est que le monde est en pleine ébullition. En tout état de cause, les analystes se gardent de faire des diagnostics à ce sujet sur le comportement du prix du baril en 2023. Toutefois, ce qui fait craindre le plus, ce sont les incertitudes liées à la durée du conflit entre l'Ukraine et la Russie qui dérangent énormément les chaînes d'approvisionnement des entreprises. Si l'on se réfère à une enquête réalisée par Reuters auprès de trente économistes mondiaux, le marché du pétrole restera à l'équilibre cette année, avec une moyenne des cours de 89,37 dollars, contre une moyenne de 99 dollars en 2022.

Un consensus qui ne prend pas en compte la fin de la politique du zéro Covid en Chine, qui risque de faire passer les cours à plus de 100 dollars au deuxième semestre, selon plusieurs analystes. Récemment, les deux références mondiales du brut ont fortement chuté, lestées par les inquiétudes autour de la situation sanitaire en Chine, le premier importateur mondial de brut faisant face à un important regain épidémique de Covid-19.

La Chine fait face à sa pire flambée de cas de Covid-19 depuis le début de la pandémie ce qui se traduit par des *« perspectives économiques incertaines*

à court terme » pour le pays, estime Craig Erlam, analyste d'Oanda. D'autant que *« malgré l'assouplissement de sa politique de zéro Covid, l'économie chinoise s'affaiblit »*, note Stephen Brennock, analyste à PVM Energy. L'analyste estime que *« l'activité économique et la demande de pétrole du premier importateur mondial de brut continueront de s'affaiblir à mesure qu'il apprendra à vivre avec le virus »*.

Pékin a, en effet, mis fin, début décembre, à sa politique draconienne dite *« zéro Covid »*, qui imposait, notamment, des tests de dépistage généralisés, un suivi strict des déplacements mais également des confinements et quarantaines obligatoires dès la découverte de cas. Quant au prix du gaz naturel en Europe, il semblerait que la demande est moins élevée que l'année écoulée à la même période, en raison des températures particulièrement douces pour la saison hivernale 2023.

L'année 2022 avait pourtant été marquée par l'avènement de la guerre russo-ukrainienne qui avait boosté le marché du gaz naturel européen à son record historique. Le gaz naturel poursuit ainsi sur sa lancée de mi-décembre avec le redoux constaté en Europe et dans une partie des Etats-Unis. Rien qu'au mois de décembre, le prix du TTF néerlandais a chuté de près de 48%. *« Tant que les prévisions ne font pas état d'un climat hivernal, de nouvelles pertes semblent probables »*, notent les analystes d'Energi Danmark.

La chute de la demande *« a amélioré encore plus la situation des stocks de gaz en Europe »* qui se situent, désormais, *« à un niveau tel que même les inquiétudes concernant l'hiver prochain ont commencé à s'apaiser »*, avancent les analystes de DNB Markets. Ils estiment que les stocks de gaz européens se situent à 83,5% de leur capacité, *« soit 11,1 points de plus que le niveau saisonnier normal »*.

Le son de cloche de l'Agence internationale de l'énergie

La croissance de la demande mondiale de pétrole devrait ralentir en 2023 tout en restant à un niveau solide avec le rebond attendu de la demande chinoise, a annoncé l'Agence internationale de l'énergie (AIE). La Chine devrait enregistrer cette année une baisse de la demande de 400.000 barils par jour (bpj) à 15,4 millions avant une augmentation de près d'un million de bpj en 2023, a ajouté l'AIE. La production pétrolière de la Russie diminuera de 1,4 million de bpj l'année prochaine, prévoit l'AIE, alors qu'est entré en vigueur, le 5 décembre, le plafonnement par le G7 du prix du pétrole russe. *« Si la baisse des prix du pétrole est un soulagement bienvenu pour les consommateurs confrontés à une inflation galopante, l'impact total des embargos sur l'approvisionnement en brut et en produits russes reste à voir »*, a déclaré l'organisation dans son rapport publié en décembre 2022. *« Bien que les niveaux de restrictions (sanitaires en Chine) restent élevés, le décor est désormais planté pour une réouverture progressive en 2023 »*, a ajouté l'AIE dans son rapport mensuel. Par ailleurs, des analystes ont estimé que la Russie présente le plus grand risque à la hausse pour les prix du pétrole, mais il existe également d'autres risques. En particulier, de nouvelles ruptures d'approvisionnement de la part de producteurs de l'Opep comme la Libye, le Nigeria, l'Irak ou d'autres pourraient *« mettre le marché du pétrole en alerte »*.

Un manque à gagner de 1 million de barils par jour ou plus pourrait provenir d'un certain nombre de producteurs, en particulier de l'Opep, le groupe Bank of Africa (BOA) estimant que chaque variation inattendue de l'offre ou de la demande de 1 million de barils tend à faire varier les prix du pétrole Brent de 20 à 25 dollars le baril. Si la production chute fortement, *« les prix devraient augmenter en conséquence car la demande devrait s'ajuster à la baisse dans le contexte actuel de capacité de réserve et de stocks limités »*, ont déclaré les analystes.

Le passage du gaz au pétrole et la réouverture économique en Chine à partir de restrictions zéro Covid plus souples sont également des facteurs haussiers en faveur du pétrole l'année prochaine, ont-ils ajouté. Mais une récession imminente présente un risque à la baisse, a averti la Bank of America (BofA), notant que la récession mondiale moyenne a entraîné une baisse de la demande de 640.000 barils par jour■

A. A.

Ibrahim Djilani

Les énergies renouvelables au cœur des recherches

Chercheur algérien et lauréat au concours international de l'environnement EcoWorld organisé par l'Académie russe des sciences naturelles, Ibrahim Djilani ne cesse de mener des recherches sur le développement de l'environnement et des énergies renouvelables.

Classé troisième à ce concours international, Ibrahim Djilani, de l'université Mohamed-Boudiaf de Msila, a été distingué pour sa recherche sur le développement des énergies renouvelables et il est titulaire d'un brevet d'invention en matière de développement des énergies alternatives.

En 2018, le chercheur avait été honoré en Algérie par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le ministre avait salué les efforts du chercheur dans le développement des alternatives à l'énergie conventionnelle pour préserver l'environnement, affirmant la disposition de son secteur à encourager et accompagner toutes ses recherches scientifiques. Aussi, en marge de la rencontre sur les applications des énergies renouvelables dans l'agriculture, Ibrahim Djilani a été également honoré par le Centre de développement des énergies renouvelables à l'occasion de son obtention du Prix international pour son projet Production de biocarburants.

Pour sa part, Ibrahim Djilani exprime toujours sa disponibilité à poursuivre les efforts en vue de développer et concrétiser ses inventions.

Notons que ce concours auquel a participé un grand nombre de chercheurs et d'inventeurs originaires de 125 pays vise à distinguer le meilleur chercheur dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable■

F. A.

ORGANISÉ PAR :

NOVA CREA TIS.

تحت الرعاية السامية للسيد والي ولاية عنابة

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU MONSIEUR LE WALI DE LA WILAYA DE ANNABA

BATIMEX

الصالون الدولي للبناء و التهيئة

SALON INTERNATIONAL DU BATIMENT & DE L'AMENAGEMENT

DU 08 AU 11 FEVRIER 2023
SHERATON - ANNABA

2ème ÉDITION

Batissons l'avenir de la construction !

WWW.BATIMEXPO.COM

CLOA ANNABA · CIPC · Vies de villes · Warcha' TIC ورشتك · L'ACTUEL · Omedia dz · MEDIA EXPERT · DZtenders.com · immotify

Art & Science of Amazing Protection